

VOUS ouvrière

Mars 1987

200 / 2,50 \$

Mouvement populaire,
cuvée 1987



LES JEUNES ET L'AMOUR
HAÏTI: UN AN APRÈS
LES AUTOCHTONES

VOLUME XXXVI numéro 200.

Vie Ouvrière. Revue fondée en 1951, publiée en collaboration avec la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), le Mouvement des Travailleurs Chrétiens (MTC) et le Centre de Pastorale en Milieu Ouvrier (CPMO). Ses prises de positions éditoriales n'engagent cependant pas ces organisations.

Directeur: Raymond Levac • **Conseil de direction:** Gilles Comeau, Gilles Dubois, Denise Labelle, Réjean Mathieu, Monique Pellern • **Secrétaire à la rédaction:** Martine D'Amours • **Comité de rédaction:** Normand Comte, Diane Levasseur, Monique Tremblay, Claude Hardy, Jean Ménard • **Membres des sous-comités Jeunes, Femmes, Église, International:** Louise Bessette, Madeleine Bousquet, Nicole Brais, Marie-Hélène Deshaies, Josée Deslauriers, Sylvie Désautels, Isabelle Drolet, Jocelyne Gamahe, Diane Lalancette, Sylvie Lavallée, Jacques Lauzon, Luce Pelletier, Lucie Raiche • **Abonnements:** Raymond Levac • **Maquette, montage, comptabilité:** Yolande Hébert-Azar • **Couverture et graphisme:** Anne Brissette • **Bande dessinée:** Vivian Labrie • **Imprimerie:** Payette et Simms • **Photocomposition:** Photocomposition Tréma Inc. • **Distribution:** Diffusion Parallèle, tél. (514) 525-2513 • **Abonnement régulier:** 15\$/an, **de soutien:** 20\$/an, 28\$/2 ans, **à l'étranger:** 18\$/an, **commande de 6 abonnements et plus:** 12\$ chaque.

Références: Les articles de la revue Vie Ouvrière sont répertoriés dans le répertoire analytique d'articles de revues du Québec (RADAR), de la Bibliothèque nationale du Québec • Dépôt légal à Ottawa et à la Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0229-3803 Courrier de deuxième classe, enregistrement no 0220

Revue Vie Ouvrière, 1212 Panet, Montréal, Qué.
H2L 2Y7, tél. (514) 523-5998.

Ne manquez pas dans Vie Ouvrière d'Avril-mai

- **dossier: bilan de la solidarité internationale au Québec**
- **les nouvelles technologies de la reproduction: jusqu'où aller pour avoir des bébés?**
- **groupes populaires: la crise financière**

Pour ne rien manquer, il faut s'abonner

Abonnement régulier	15\$/an	<input type="checkbox"/>	Pour deux ans	28\$/an	<input type="checkbox"/>
De soutien	20\$/an	<input type="checkbox"/>	À l'étranger	18\$/an	<input type="checkbox"/>

Nom

Adresse

Code postal

4 Boîte aux lettres

5 Editorial: Un nouvel El Norte

Martine D'Amours.

6 Une tâche immense

Entrevue avec Lorenzo Brousseau de l'Alliance des autochtones du Québec. Une tâche immense attend les jeunes indiens: retrouver l'autonomie et la dignité de leur peuple.

Sylvie Desautels.

6



10 Le nouveau visage du mouvement des femmes

Visage neuf du mouvement des femmes, et à bien des égards novateur, les groupes locaux dispensateurs de services et de ressources constituent aussi son bras le plus fragile.

Martine D'Amours

12 Jeunes et amour... Quand on ne vit pas sur la même planète

Les relations amoureuses des jeunes sont souvent déterminées par leurs conditions de travail et de vie.

Marie-Hélène Deshaies et Normand Conte

23 Vie quotidienne: La photo

Aline St-Pierre.

Bande dessinée: Le monde vu d'en bas.

Vivian Labrie.



24 Haïti: entre espoir et domination

Après l'espoir d'un changement lors de l'effondrement de la dictature des Duvalier, le peuple n'attend plus grand chose aujourd'hui d'un gouvernement qui ignore ses revendications.

26 Les évêques américains prêchent la justice économique

La lettre de l'épiscopat américain sur l'économie questionne fondamentalement les politiques Reaganiennes créatrices de chômage et de pauvreté.

Raymond Levac.

28 «Nos impôts pour la paix»

Retenir la part d'impôt normalement destinée à la Défense et la verser dans un fonds provisoire pour la paix. Tel est l'action pacifiste dont nous parle Serge Mongeau.

Daniel Baril

30 Ça ne change pas le monde mais...

Le Fonds de Solidarité (FTQ) entend jouer un rôle plus grand dans le soutien «d'initiatives économiques populaires» et veut s'impliquer dans des dossiers économiques majeurs du Québec.

Raymond Levac

32 Mon logement n'est pas à vendre

La coalition «Sauvons nos logements» tente d'éviter la reprise des expulsions avec la levée du moratoire sur la conversion de logements en copropriétés.

Anne-Marie Larocque et Martine D'Amours



15

15 DOSSIER MOUVEMENT POPULAIRE, CUVÉE 1987

Après les chicanes du temps des m-l et la déprime du début '80, le mouvement populaire et communautaire semble enfin entrer dans une période de dégel, de nouvelle dynamisation.

Louis Favreau, Roger Poirier, Hélène Ruel, Martine D'Amours.

Les femmes qui gardent leurs enfants

La lecture du numéro sur l'avortement m'a permis d'élargir ma compréhension du contexte social dans lequel se retrouveront les femmes choisissant de se faire avorter. Différents points de vue étaient présentés. Cependant, j'aurais souhaité lire des témoignages de femmes ayant décidé de garder leur enfant pour connaître les difficultés par lesquelles elles sont passées et le soutien qu'elles ont reçu ou non.

Votre position sur ce sujet amène des bris d'abonnement. De mon côté, je vous fais parvenir mon abonnement de soutien pour deux ans, soit 28\$.

D'une chrétienne qui vit de plus en plus avec le cœur, ses forces et ses faiblesses, et non avec des principes rigides seulement.

Jacqueline Le May
Montréal

J'aime la vie

Je suis à peu près certain de n'avoir pas été un enfant **désiré**, malgré cela, j'aime la vie, que c'en est inquiétant, même à 60 ans.

Je vous aime tous, vous aussi, mais seulement par delà vos opinions sur l'avortement et sur le féminisme enragé. Mesdames, j'estime que ce serait descendre bien bas que de vouloir être égales aux hommes. À votre place, je prendrais plutôt le risque d'être vraiment moi-même, et au diable les comparaisons. C'est une suggestion!

En attendant, faites-nous la faveur de ne plus nous envoyer votre revue.

Marcel Provost, capucin
Lac Bouchette

Un dossier pas complet

Votre dossier sur l'avortement, en novembre dernier, donne des pistes de réflexion très intéressantes. Mais j'ose ajouter qu'il ne me semble pas complet; il donne une critique de Pro-vie et bénédiction à Pro-choix. Je souhaite une plus grande objectivité qui passe par une critique constructive allant dans le sens de la vérité.

Mario Doyle
Ste-Anne de Beaupré,

Le respect des femmes

Je vous félicite pour votre prise de position publique qui milite en faveur du respect des femmes dans la question délicate et difficile de l'avortement.

Diane Roy
Montréal

Je cancelle

Avec le lancement du dossier sur l'avortement et votre prise de position à ce sujet, je ne suis plus capable de vous appuyer et je cancelle mon abonnement.

Je suis sûr que Notre Sauveur Jésus Christ dont vous vous réclamez n'accepterait pas chez ses disciples une erreur de ce genre.

Je respecte votre liberté et je suis sûr de votre sincérité.

Je prie pour que la Parole de Dieu soit votre lumière.

Fermement et amicalement vôtre,

P.-E. Deschênes, ptre
La Pocatière

Dossier questionnant

Le dossier sur l'avortement est courageux et questionnant.

L'abbé L.-P. Phénix
St-Ours

Impossible de payer

Je vous écris pour vous dire que je suis dans l'impossibilité de payer mon abonnement à votre revue pour cette année. C'est une revue très intéressante, que j'ai beaucoup aimée.

Bien à vous,

Mme Lucie Moulin Roy
Wickham

Les culs-de-sac du syndicalisme

Vie Ouvrière est intéressante. Dans l'avenir, il y aurait lieu de fouiller les culs-de-sac du syndicalisme actuel qui (ou on) s'acharne sur des clauses normatives pendant que les débats ne se font pas sur les enjeux de fond: la privatisation, la santé, les subventions aux compagnies, le plein emploi.

Jacques Audet
Compton

Ça invite à lire

Félicitations pour la revue, excellent contenu et belle présentation.

Ça invite à lire.

Laurenday Caron
Québec

Je suis fier de Vie Ouvrière

Pourquoi les enseignant-e-s, les C.L.S.C. et autres associations etc... ne connaissent pas votre revue? Est-ce à cause du nom de votre revue? Non.

Pourtant on connaît la revue Notre-Dame! Mais je suis fier de Vie Ouvrière.

Jean St-Cyr
Mascouche

Ça m'aide à ne pas lâcher

J'aime lire «Vie Ouvrière» elle me situe dans les luttes menées au Québec, ça m'aide à ne pas lâcher.

Merci.

Irène Dionne
Montréal

Pensez aux Amérindiens

Je vous aime beaucoup. J'aime que vous citiez — L'Autre Parole, Amnistie etc. J'aime les articles avec les gens ordinaires car ce sont souvent des gens extraordinaires. Suggestion: Vous donnez la parole aux pauvres, aux femmes, aux exploités, aux jeunes, pensez aussi aux Amérindiens un petit peu.

Ils sont encore parmi les pauvres.

Jeanne-d'Arc Bédard
Sept-Îles

Criez et dénoncez,

Mon vœu: de plus en plus de travailleurs et travailleuses Québécois-e-s, de syndiqués. Plus de droit au respect de l'être humain plutôt considéré comme «une machine».

Continuez votre travail — Criez — Dénoncez — Lâchez pas. Nous vaincrons.

Claire Ménard
Montréal

Un nouvel *El Norte*

par Martine D'Amours

« On refuse l'entrée au pays de plantes ou de végétaux quelconques afin d'éviter toute contamination de la végétation, mais on reçoit des milliers de personnes sans leur faire passer un examen médical, dont des Africains, quand le monde entier sait qu'en Afrique sévit une grave épidémie de Sida. »¹ « On a déjà assez de pauvres ici sans dépenser nos ressources pour nourrir ces «profiteurs»...

Elle est instructive la lecture des lettres reçues et publiées ces semaines-ci par les médias. Instructive sur l'ampleur de la xénophobie, des préjugés et de l'intolérance soulevés par l'arrivée massive de réfugiés turcs, puis latino-américains.

Même sans aller jusqu'à des expressions extrêmes de racisme, une large part des Québécois-es ne sont pas loin de penser que leur pays est «trop bon», «trop accueillant» envers les réfugiés. A ceux et celles qui seraient portés à croire que le Canada supporte la presque totalité des réfugiés du globe, rappelons ces quelques faits. Selon le Haut Commissariat des Réfugiés, les États-Unis comptaient en 1984 1 million de réfugiés, la Somalie 690,000, le Pakistan 2,9 millions, l'Iran, 1,8 million et le Canada 310,000.² Notre pays a donc su faire preuve d'accueil, ce qui lui a valu la médaille Nansen, mais il ne s'agit aucunement d'un accueil «démessuré»: aujourd'hui encore, la large majorité des réfugiés vivent — ou subsistent? — dans des pays du Tiers-Monde.

Le choix

Nous avons de la place et des ressources. Le gouvernement québécois le sait bien, lui qui, l'automne dernier, s'est prononcé en faveur du recours à une plus forte immigration internationale, vue comme un moyen de compenser la dénatalité et de rétablir le poids démographique du Québec à l'intérieur du Canada.

Or quand le Québec ou le Canada décide d'ouvrir ses portes, il ne le fait habi-

tuellement pas à tout venant. Il sélectionne ses immigrants et délègue ses représentants dans les camps de réfugiés pour choisir ceux et celles qui bénéficieront du «privilège» de venir chez nous. Ce qui «dérange» cette fois-ci, c'est que des personnes se présentent en masse aux frontières, — sans avoir été invitées — et requièrent le statut de réfugiés.

Dictatures politiques

Or pourquoi arrivent-ils en aussi grand nombre? Une part des réfugiés, on le sait, fuient des régimes répressifs: Chili, Salvador, Guatemala, Afghanistan pour ne nommer que ceux-là. En Amérique latine, par exemple, des dictatures musclées maintenues avec l'aide américaine provoquent l'exode de milliers de personnes. Au péril de leur vie, elles fuient «au nord» et cherchent à entrer illégalement aux États-Unis. Le film *El Norte* a illustré de façon poignante cet espoir, souvent déçu, d'un avenir plus confortable.

Mais cela n'est rien. En vertu de la nouvelle loi sur l'immigration qu'il vient d'adopter, le gouvernement américain a trouvé le moyen de se débarrasser de ces réfugiés qu'il a lui-même contribué à créer. Cette loi amnistie tous les immigrants illégaux capables de prouver qu'ils sont arrivés avant 1982 et... menace les autres de déportation. Plutôt que de retrouver les prisons salvadoriennes, chiliennes ou guatémaltèques, plusieurs décident de tenter leur chance encore plus au nord, au Canada.

Le Canada n'ira pas jusqu'à les déporter. Mais, s'il faut en croire le ministre responsable, il pourrait les faire patienter du côté américain de la frontière jusqu'à ce qu'une enquête à leur sujet soit complétée. Tout un accueil. Pendant ce temps, Ottawa continue de commercer avec le Chili et s'abstient d'élever le ton contre les violations des droits humains perpétrés par les régimes de Santiago, San Salvador et Guatemala City.

Dictatures économiques

«Passe toujours pour les Latino-américains. Mais les Turcs, eux, ne risquent pas la mort en retournant dans leur pays». Affirmation maintes fois entendue — d'ailleurs partiellement fautive puisque le gouvernement turc matraque ses opposants, notamment les Kurdes — mais qui masque la réalité de l'appauvrissement dramatique vécu au Sud. En Turquie, le revenu annuel par habitant s'élève à \$1000 et l'inflation atteignait 33,7% en octobre.

Avec l'application des politiques néo-conservatrices à l'échelle mondiale, avec les exigences du Fonds monétaire international, le contrôle par le Nord du prix des matières premières, les sommes fabuleuses englouties dans l'armement, comment s'étonner de ce que le Tiers-monde surendetté jette un regard d'envie vers la richesse des pays industrialisés? Tant que nous n'aurons pas consenti à des rapports Nord-Sud justes, au nom de quoi oserions-nous refouler les victimes d'une économie internationale injuste?

Bien sûr qu'il y a lieu d'exiger des sanctions contre les «conseillers» qui, profitant de la misère des réfugiés et des lenteurs de notre propre système d'accueil, ont fait leur profit des trous de la loi. Mais il y a aussi nécessité, et surtout au moment où le Canada se prépare à modifier sa loi sur les réfugiés, de réclamer une procédure plus simple, qui reconnaisse aux réfugiés le droit de se faire entendre et de porter leur cause en appel, et qui évite les longs délais actuels: une procédure humaine quoi. Finalement, le Canada devrait développer une politique extérieure plus ferme à l'égard des régimes dictatoriaux générateurs de réfugiés. Δ

1. lettre parue dans *La Presse* du 19-01-87.

2. Comme le rapporte Louis Beaupré dans une lettre parue dans *le Devoir*.

ENTREVUE



Entrevue avec Lorenzo Brousseau Alliance des autochtones du Québec

Une tâche immense

Lorenzo Brousseau, 27 ans, est l'un des plus jeunes leaders autochtones du Québec. Métis, c'est-à-dire sans statut, il pourrait raconter longuement les préjugés, rebuffades et discriminations vécus par les premiers habitants de ce pays, enfermés dans leurs réserves comme les Noirs sud-africains dans leurs bantoustans.

Mais ce qui frappe chez lui, c'est la combativité, l'espoir, la foi dans les revendications de son peuple, qui constituent aussi tout un projet de société. Le peuple autochtone revendique des terres certes, mais aussi le droit de vivre sous d'autres lois, selon d'autres valeurs.

Les jeunes Indiens, nous rappelle Lorenzo, s'impliquent de plus en plus, et pour cause! Ils ont devant eux une tâche immense: retrouver l'autonomie et la dignité de leur peuple.

propos recueillis par Sylvie Desautels

Sylvie: On compare souvent la situation des Autochtones avec celle des Noirs sud-africains aux prises avec un régime d'apartheid. Peux-tu nous expliquer cela?

Lorenzo: D'abord le gouvernement non autochtone (gouvernement canadien) s'est arrogé le droit de définir qui était Indien et qui ne l'était pas, avec ses «catégories» prévues à la Loi sur les Indiens (voir encadré). Cette Loi a en quelque sorte mis les Indiens sous tutelle. Elle les a confinés à des territoires limités, les réserves. Les Autochtones n'ont aucun droit de propriété sur ces terres; on peut les en chasser demain matin, comme ça s'est fait pour les Cris de la Baie-James.

Pour adoucir la pilule, le ministère des Affaires indiennes accorde aux Indiens des exemptions de taxes et distribue des subventions. Pour recevoir des argent, les réserves et les communautés autochtones doivent présenter une demande et les projets sont évalués d'en-haut. Alors quand le ministère accorde tant à une nation et moins à une autre, il sème la zizanie et divise les Autochtones entre eux. Dans les faits, il coupe les subventions aux communautés autochtones qui sont trop revendicatrices.

Le gouvernement entretient ainsi notre dépendance économique. Ses subven-

tions servent à financer les services comme l'éducation, la santé, etc. mais aucunement à impulser un développement économique sur les réserves.

Bref les Indiens vivent sous une loi spéciale, c'est une forme d'apartheid; cette loi interdit même la pratique de certaines danses et chants qui pourraient soulever les Indiens. Le peuple autochtone n'a aucun contrôle sur ses conditions de vie, comme les Noirs d'Afrique du Sud.

D'ailleurs, à l'origine, cette Loi sur les Indiens était un traité signé avec les

«Blancs». Ensuite on l'a transformée et le gouvernement fédéral en a fait une loi du Parlement canadien. À partir de là, les autochtones n'ont pas eu à dire; aucune négociation n'a été possible; leur accord n'était plus nécessaire. Le Parlement fédéral avait pris le contrôle.

Sylvie: Quel est ton itinéraire personnel?

Lorenzo: Moi, je suis non-statué. Ma mère est métisse Mohawk et mon père non statué Algonquin-Naskapi. J'ai vécu dans une communauté autochtone de la région de Pontiac, à l'île du Grand Calumet (NDLR dans l'Outaouais québécois). Une communauté n'est pas une réserve autochtone: les Indiens fréquentent la même école, ont les mêmes services que les non-autochtones du village. Chez nous, il y avait 1 200 habitants (800 aujourd'hui) dont trois quarts de Métis ou d'Indiens non-statués.

Sylvie: En quoi une communauté est-elle différente d'une réserve?

Lorenzo: Sur une réserve, il n'y a en principe que des Autochtones. Les réserves sont organisées en Conseils de bande élus par les résidents. Elles ont des pouvoirs équivalents à ceux d'une muni-

La Loi sur les Indiens, adoptée au début du siècle, a créé de toutes pièces des «catégories» d'autochtones. Il y a d'abord les **Indiens statués**, qui habitent pour la plupart sur les réserves.

Il y a ensuite les **non-statués**, qui comprennent les **Métis** (d'ascendance indienne mais dont l'un des parents n'était pas Indien ou dont les parents provenaient de nations autochtones différentes) et tous les Indiens qui ont perdu leur statut parce qu'ils ont été **affranchis** pour diverses raisons: emploi, études, départ de la réserve, mariage avec un non-Indien (pour les femmes), ou d'autres motifs prévus à la Loi.

Il y a enfin les **Inuks ou Inuits**, qui sont reconnus comme nation distincte.

Au Québec, selon les dernières données disponibles à Statistiques Canada (1981), 33 000 Autochtones statués vivaient sur les 40 réserves reconnues. On dénombrait entre 40 000 et 45 000 Métis et non-statués. Les groupes autochtones ne reconnaissent pas ces statistiques officielles et estiment qu'ils sont environ deux fois plus nombreux. L'Alliance des autochtones du Québec, l'association provinciale des non-statués, rejoint 45 000 membres actuellement.

S.D.

cipalité: elles peuvent établir des lois sur leur territoire, gérer les subventions etc, mais toujours dans les limites de la Loi sur les Indiens.

Les communautés autochtones, elles, n'ont pas de tels pouvoirs; elles peuvent recevoir des subventions des Affaires indiennes, mais très peu. Ce sont des villes comme les autres: seulement, un bon nombre d'autochtones y habitent. Dans les communautés, les Indiens sont plus «assimilés» que sur les réserves. La culture s'est perdue davantage; c'est un peu normal quand on est intégré dans le système d'éducation non-autochtone. Il faut dire aussi que dans les communautés, il y a du métissage entre Indiens; alors la culture est moins homogène et se perd plus vite.

était fou à cause de l'alcool. À Disney World (aux USA), le Canada est représenté par un autochtone: c'est hypocrite quand on sait combien les Indiens sont déconsidérés à l'intérieur de ce pays.

On emploie souvent le «deux poids, deux mesures» avec nous; on nous discrimine vite. Par exemple, il y avait un collège pour Autochtones à l'Annonciation. Il s'appelait le Manitou. Eh bien, il a été fermé sous prétexte qu'il y avait trop de vandalisme, de drogue et d'alcool. Ce Collège marchait bien pourtant; il recevait des Autochtones de toutes les régions, même des États-Unis. Nous, on pense que la vraie raison de sa fermeture, c'est son caractère trop revendicateur. On y formait des leaders autochtones qui perçaient. En revanche, je peux vous dire

ture est très important.

Toutes nos croyances sont basées sur la nature, c'est d'ailleurs pourquoi les autochtones ont souvent dénoncé, auprès des gouvernements, la pollution et les menaces à l'environnement.

Une autre valeur de base, c'est le **sens de la communauté**. Elle s'applique autant en politique qu'en économie. Les conseils et les groupes autochtones fonctionnent par consensus. Les questions sont discutées et débattues tant que toute la communauté ne s'est pas ralliée à une position commune. Aussi les chefs, les leaders sont élus pour représenter la communauté et non pour décider; ils peuvent être destitués n'importe quand. D'ailleurs plusieurs autochtones n'aiment pas la politique des gouvernements non-autochtones, qui est trop basée sur la stratégie, le camouflage d'information etc. Mais on a dû prendre ces travers-là nous aussi pour faire avancer nos revendications.

Tel que nous le concevons, le développement économique doit être lui aussi communautaire plutôt que privé. Par exemple, à l'Alliance, on a un projet d'entreprise de services, dont les bénéfices seront partagés entre les 67 communautés autochtones du Québec.

Au niveau des coutumes, nous tenons à sauvegarder et à développer notre langue et notre propre système d'éducation. Il y a un retour aux traditions. Les jeunes qui sont partis pour étudier reviennent davantage dans leur milieu après. Ils apportent leurs connaissances pour donner plus de moyens à la communauté.

Sylvie: Que penses-tu de la loi C-31 adoptée en 1985?

Lorenzo: Cette loi a voulu rétablir l'égalité pour les femmes indiennes mariées à des non-indiens. Elles peuvent maintenant retrouver leur statut et retourner habiter dans les réserves. Mais cela cause beaucoup plus de frictions finalement et le gouvernement le savait bien. Les Conseils de bande craignent de devoir accepter tous ces gens sur les réserves: leur territoire est limité, leurs ressources aussi, puis il y a l'intégration de ces familles qui n'ont pas le même mode de vie.

Un des problèmes avec la Loi sur les Indiens, c'est que pour profiter des avantages conférés par le statut, un Indien ou une Indienne doit demeurer sur une réserve. Moi j'estime que les Indien-ne-s



Bert Smith

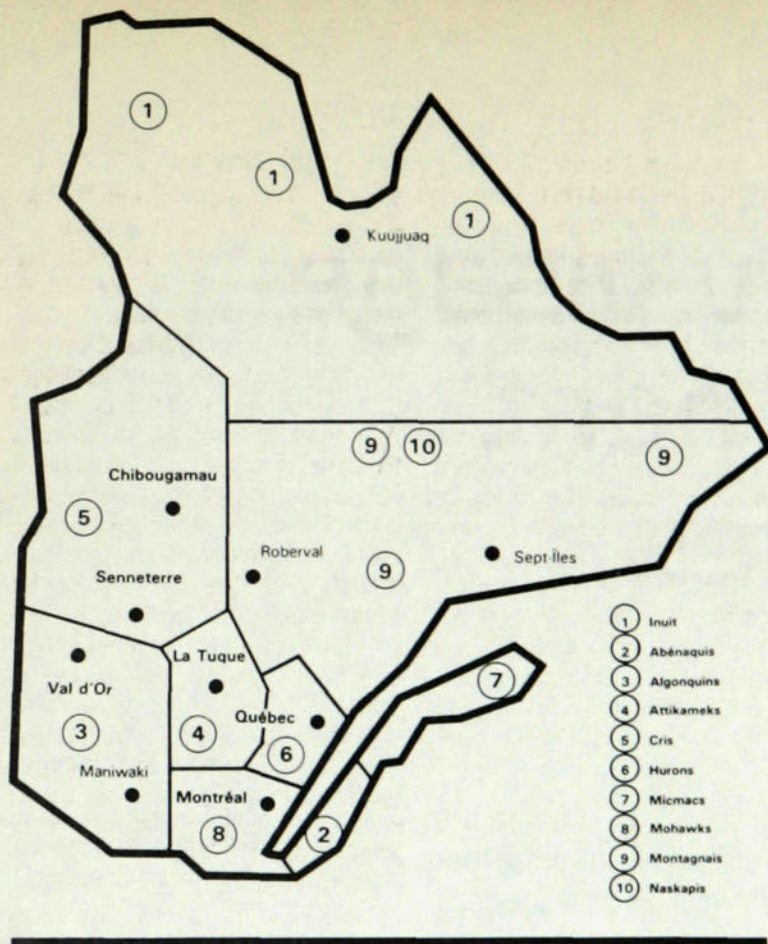
Sylvie: Quand as-tu quitté ta communauté?

Lorenzo: Après mon secondaire, pour aller au Collège. J'ai trouvé difficile d'être le seul Autochtone de la classe, de la gang. Les gens te perçoivent comme étrange, tu subis tous les mythes et les préjugés. «Ah, un Indien c'est dangereux: ça devient fou quand ça prend de la boisson». Ce n'étaient pas des Indiens qui assistaient au défilé de la Coupe Stanley à Montréal l'été dernier; pourtant le monde

qu'il n'y circulait pas plus de drogue ou d'alcool qu'au cégep de Hull. C'est trop facile de dire ça.

Sylvie: Quelles sont les valeurs, les coutumes de ta culture auxquelles tu tiens le plus?

Lorenzo: D'abord le **respect**. Quand tu te respectes, que tu es en paix avec toi-même, tu peux respecter les autres quelle que soit leur différence. Pour nous, le respect des individus, des choses, de la na-



Tire de Droit de Passage Juin, 85

ça implique. D'ailleurs, nous avons formé un genre de front commun pour nous donner une force de frappe lors de la Conférence et veiller à toute la préparation nécessaire. Lors d'une Conférence précédente, le gouvernement avait voulu négocier une entente à part avec les Inuits et, tout le monde s'était élevé contre ce procédé qui nous divisait. Chaque groupe a ses luttes propres, on ne vit pas tous les mêmes conditions, les mêmes problèmes. Mais la solidarité est grande et ça fait peur aux gouvernements.

Alors que les deux paliers (fédéral et provincial) se font des querelles de juridiction à notre sujet, nous affirmons notre désir d'autonomie par rapport à eux et l'inscription de ce droit dans la constitution, la «Loi suprême» du pays. Rien de moins.

Sylvie: En terminant, peux-tu nous dire comment est venu ton engagement dans les groupes autochtones?

Lorenzo: D'abord, j'avais travaillé sur un projet autochtone au secondaire. Ensuite, j'ai continué mes études à Hull et c'est là que mon engagement s'est enclenché. J'ai vécu le racisme, le déracinement, et j'ai vu surtout comment on parlait à tort et à travers des autochtones lors d'un cours en ethnologie. J'ai alors senti l'importance d'informer les gens et de défendre notre histoire, notre culture.

Depuis deux ans, je suis leader autochtone dans mon association. Je suis le plus jeune et c'est nouveau que des jeunes soient leaders. Habituellement ce sont les Sages qui assument cette tâche. Dans notre culture, la sagesse et le vécu sont très respectés. Et maintenant beaucoup de jeunes recherchent cette sagesse là car ils veulent renouer avec les traditions et les coutumes qu'ils avaient oubliées.

On est dans une période où les gens sont en recherche, pas juste les autochtones, mais les jeunes du Québec, les jeunes de familles immigrantes. Il n'y a pas de projet de société pour eux, ils cherchent un espoir, une identité. Δ

Sylvie Desautels travaille comme animatrice au secteur communautaire du Centre St-Pierre et est membre du comité «femmes» de la revue Vie Ouvrière.

devraient avoir le droit de demeurer où ils veulent.

Sylvie: Quels sont les enjeux de la Conférence constitutionnelle sur les droits des autochtones, qui se tiendra en avril prochain?

Lorenzo: Les Autochtones y feront valoir leurs principales revendications, soit l'autonomie de gouvernement et les droits territoriaux qui l'accompagnent. Pour les métis et les non-statués, le défi est de se faire reconnaître comme 11e nation autochtone, à côté des Inuits et des neuf nations composant l'Assemblée des Premières Nations. Ainsi les négociations sur l'autonomie de gouvernement et les territoires devront tenir compte des métis et des non-statués.

Cette autonomie implique bien sûr des droits territoriaux. Les gens ont très peur de ça; ils disent qu'on veut reprendre le Canada. C'est complètement faux. On veut délimiter un ou des territoires qui pourraient devenir une 11e province autochtone et où les Amérindiens pourraient vivre selon leurs lois, leurs valeurs etc. Avoir le choix, c'est ça.

Sylvie: Y a-t-il eu des projets ou des propositions de délimitation du territoire?

Lorenzo: Oui, mais c'est une question très difficile à trancher. Plusieurs facteurs entrent en jeu: les Autochtones ne vivent pas tous dans la même province, dans les mêmes régions; les Métis et non-statués n'ont aucune base territoriale et les différents groupes ne formulent pas, dans le détail, les mêmes revendications. L'une des possibilités consisterait à créer un territoire autochtone dans chaque province. Car pas question de nous renvoyer dans le Grand Nord: nous aussi nous voulons des terres avec des richesses, des ressources pour asseoir notre propre développement économique. De toutes façons, il est certain que nos territoires resteront ouverts, que nous ne nous couperons pas du reste du pays, que nous ne jetterons pas les compagnies étrangères dehors comme cela. On peut poser des conditions à une entreprise, qu'elle emploie des autochtones par exemple, sans pour autant brimer tous ses intérêts.

Sylvie: Comment se vivent les alliances entre les Autochtones statués et les Métis et non-statués?

Lorenzo: Tous les groupes autochtones du Canada s'entendent sur l'objectif de l'autonomie de gouvernement et ce que

Le nouveau visage du mouvement des femmes

PAR MARTINE D'AMOURS

En 1975, déclarée par l'ONU Année internationale de la femme, les doigts des deux mains auraient suffi pour compter les groupes de femmes du Québec. Dix ans plus tard, le répertoire publié par le Conseil du statut de la femme en dénombrait environ 1,400.

Aujourd'hui « sorti de Montréal », le mouvement des femmes a éclaté en une multitude de pratiques et de groupes dont les plus récents — et les plus nombreux — sont les groupes locaux dispensateurs de services et de ressources. Visage neuf du mouvement, et à bien des égards novateur, ils constituent aussi son bras le plus fragile.

Diversité des pratiques

Tel est du moins le portrait d'ensemble qui ressort d'une recherche réalisée en 1985 par le Conseil du statut de la femme (CSF) et portant sur 278 groupes de femmes locaux et régionaux, 22 groupes provinciaux et 14 groupes nationaux et internationaux.¹ Elle révèle notamment que 44,6% des groupes locaux et régionaux donnent surtout des services (accueil/écoute, hébergement, accompagnement) alors que 54,5% des organismes provinciaux font principalement des pressions politiques (mémoires, consultations publiques, représentations auprès de députés). D'ailleurs, ce sont souvent les groupes locaux (ex les centres de femmes ou les centres de santé) qui se sont concertés pour donner naissance à des organismes provinciaux (ex l'R des centres de femmes ou le Regroupement des centres de santé), chargés de défendre leurs intérêts auprès des gouvernements.

Visage novateur...

Les groupes locaux, particulièrement ceux de services, ont connu une croissance fulgurante entre 1980 et 1983. Parmi tous les groupes de femmes, ce sont ceux qui rejoignent une plus grande diversité de femmes, notamment les plus jeunes et les plus démunies. Les femmes au foyer y forment plus souvent la majorité du membership alors que les groupes provinciaux ou nationaux/internationaux comprennent principalement des travailleuses rémunérées.

Par ailleurs, ces petits groupes innovent sous plus d'un aspect. D'abord, leurs ressources, axées sur l'autonomie et la prise en charge, se distinguent des services gouvernementaux plus traditionnels. Ensuite, une moitié d'entre eux expérimente de nouvelles formes de partage du pouvoir: dans certains cas, on fonctionnera en collectif, dans d'autres, on se donnera des mécanismes de décisions moins formels que les convention-

nels conseil d'administration/assemblée générale. Souvent aussi, on tentera d'intégrer les usagères au membership.

...mais bras fragile

Le foisonnement des groupes de femmes en régions s'est opéré en période de croissance des programmes gouvernementaux de création d'emploi. Plusieurs tirent l'essentiel de leur financement des programmes d'Emploi et Immigration Canada et du ministère (québécois) de la Santé et des Services Sociaux. Le malheur c'est qu'actuellement, pour les groupes de femmes comme pour les organisations populaires, les besoins augmentent et les sources de financement se tarissent.

Les groupes locaux dispensateurs de services sont particulièrement vulnérables puisqu'ils ne peuvent ni miser sur l'action bénévole — comme le pourraient à la rigueur les groupes de conscientisation — ni prétendre à l'autofinancement, qui constitue une part importante de revenus pour les groupes provinciaux. Pour compenser cette faiblesse, ils investissent beaucoup dans la concertation avec d'autres groupes de femmes. En 1985, 65% d'entre eux avaient participé à des rencontres sur la question du financement, identifiée par plusieurs comme le problème no. 1.

La lutte pour le financement fait lever les questions fondamentales: les services créés par des femmes pour répondre aux besoins des femmes obtiendront-ils des



ROSS PETERSON

gouvernements la reconnaissance financière qui permettrait leur maintien et leur développement tout en respectant leur autonomie? L'enjeu est de taille: il y va de la survie de la fraction la plus importante numériquement du mouvement des femmes. Il pose aussi la question des solidarités: les autres groupes de femmes appuieront-ils les revendications des groupes de services?

Dix ans plus tard

Dans la décennie '70, les groupes de femmes cherchaient d'abord à influencer le développement des valeurs et des comportements, à sensibiliser et conscientiser les femmes, à briser leur isolement. Cet aspect demeure aujourd'hui le point commun d'un mouvement des femmes aux pratiques par ailleurs très différentes.

Le développement le plus récent — le plus majeur aussi — du mouvement des femmes dans les années '80 a pour visage les centaines de groupes locaux qui,

investis surtout dans les services, se sont également donné des regroupements aptes à les défendre sur le plan politique.

Cet itinéraire, conclut l'enquête du CSF, témoigne d'un élargissement des préoccupations, du type de femmes rejointes et de l'augmentation du nombre de femmes capables de gérer des ressources communautaires. En revanche, il témoigne aussi de l'impact des politiques gouvernementales -d'emploi, de consultation etc- sur le développement du mouvement.

Selon la chercheuse Françoise-Romaine Ouellette, auteure de la recherche, le mouvement des femmes ne fonctionne plus selon les vieux clivages qui, il y a dix ans, séparaient les «réformistes» des «radicales». «Aujourd'hui, explique-t-elle, les groupes mettent l'accent sur les pratiques concrètes davantage que sur les différences idéologiques. Ils sont capables de créer rapidement des alliances sur des questions précises. L'envers de cette médaille, c'est que les orientations

des groupes sont parfois très floues. Il va falloir commencer à se demander où on s'en va.»

Autre élément nouveau: l'enquête révèle que 72% des groupes de femmes, tant au niveau local que provincial, ont des pratiques de concertation avec des organisations populaires et communautaires. Comment joueront ces nouvelles solidarités? Comment et sur quoi les groupes de femmes réussiront-ils leurs prochaines alliances? Δ

(1) **Les groupes de femmes du Québec en 1985. Champs d'intervention, structures et moyens d'action.** Françoise-Romaine Ouellette, Consult-Action, novembre 1985.

LES VISITEUSES DE MARS

Pour une troisième année consécutive, des visiteuses du Tiers-monde viendront en tournée au Québec. Du 3 au 24 mars, la Colombienne MAGDALENA LEON GOMEZ, la Haïtienne YOLETTE ANDRÉE FRANÇOIS, la Sud-africaine SALLY MOTLANA et la Palestinienne RITA GIACAMAN rencontreront des femmes de groupes syndicaux, communautaires, de femmes, de solidarité internationale. Le thème choisi: **nos luttes contre l'appauvrissement.**

La tournée, organisée pour une deuxième année par le Comité québécois femmes et développement, les mènera jusqu'à Alma, en passant par Québec, Trois-Rivières, Thetford Mines, Sherbrooke, Cowansville, Joliette et par certains quartiers populaires montréalais.

Au moment d'écrire ces lignes, l'horaire n'était pas encore arrêté mais nous savons déjà que la soirée d'accueil aura lieu le 6 mars (sur invitation seulement) et qu'un colloque ouvert au grand public se déroulera au Centre communautaire Christophe-Colomb, 6865 rue Christophe-Colomb le 21 en après-midi, suivi d'une soirée culturelle. Pour renseignements, contacter Louise Bessette à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), (514) 842-1024

Par ailleurs RITA GIACAMAN partagera son temps entre la tournée «femmes et développement» et une série de conférence sur la situation en Cisjordanie et à Gaza. Professeur à l'Université Bir Zeit, en Cisjordanie, et coordinatrice de recherche au centre de santé communautaire de l'Université, Rita Giacaman a longtemps été impliquée dans les luttes des associations communautaires palestiniennes, en particulier dans le domaine de la santé et celui des femmes. Elles donnera une conférence publique sur le thème «Le mouvement populaire face à l'occupation», le jeudi 19 mars, au Centre St-Pierre, 1212 Panet, salle 100, à 19h00. Pour renseignements, contacter le Centre d'études arabes pour le développement (CEAD), au (514) 288-3412.

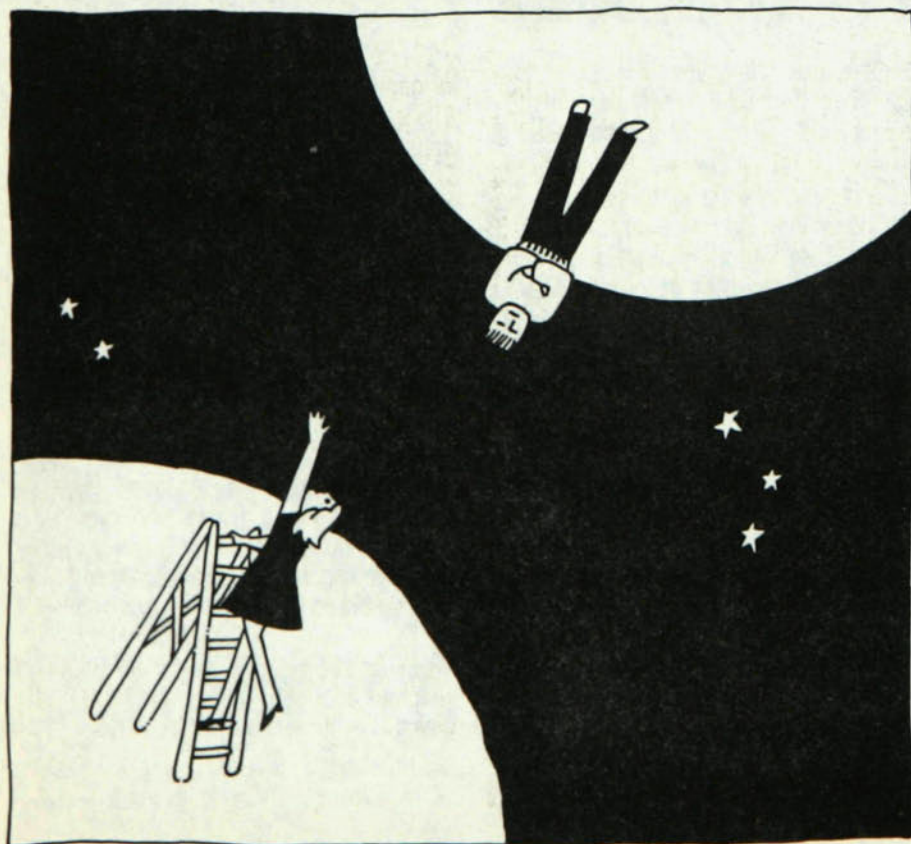
Les jeunes et l'amour...

Quand on ne vit pas sur la même planète!

« **J**e sais ce que j'ai envie de vivre avec mon chum et comment je voudrais le vivre mais je ne suis pas certaine que c'est ce dont il a envie lui aussi! »

Les jeunes travailleuses et travailleurs ne désirent pas reproduire la vie amoureuse de leurs parents. Mais jusqu'où opèrent-ils des changements? Dans quelle mesure de nouveaux rapports hommes-femmes se sont-ils installés? Nous avons enquêté auprès de plusieurs jeunes sur les difficultés, les acquis et les perceptions qu'ils ont de leurs rapports affectifs.

Entrevues: NORMAND COMTE et MARIE-HÉLÈNE DESHAIES
Texte: MARIE-HÉLÈNE DESHAIES



D'amour et d'eau fraîche

Les jeunes n'ont pas la possibilité de vivre leurs relations amoureuses comme ils et elles le désirent. Cet aspect de leur vie sera souvent déterminé par leurs conditions de travail et de vie.

Parce qu'ils sont sans travail ou parce que leurs revenus de travail sont insuffisants, plusieurs d'entre eux devront rester chez leurs parents, manquant ainsi de l'autonomie et de l'intimité nécessaires au développement de leurs relations amoureuses. Pour d'autres, un départ précipité en logement avec leur partenaire sera la solution choisie pour minimiser des difficultés financières. On peut se demander si ce genre de «compromis» ne risque pas d'avoir des conséquences néfastes sur une vie de couple.

Les activités des jeunes couples sont limitées: on regarde la télévision, on visite la famille, on prend des marches! Ce n'est qu'occasionnellement qu'on peut sortir, aller voir un film, faire du camping, etc...

Les horaires de travail et le problème du transport déterminent fréquemment le type de fréquentations que les jeunes auront; certains n'ont la possibilité de se voir que la fin de semaine ou bien des sorties prévues seront annulées à cause du temps supplémentaire que l'un doit effectuer. Pour certains, les horaires de travail différents ont même été une des causes importantes de rupture: comment développer une vie de couple intéressante lorsque l'un travaille de jour et l'autre de soir?

«Moi et ma blonde, on ne se voyait presque plus à cause de nos horaires, même si on restait ensemble. On ne mangeait pas aux mêmes heures, on ne se levait pas aux mêmes heures, ça avait des

conséquences sur la vie sexuelle aussi. Maintenant, je recherche une fille qui aurait les mêmes horaires que moi!»

Se donner les moyens d'avoir une vie de couple enrichissante, s'assurer d'une certaine stabilité dans les activités et projets communs semblent bien être une «mission impossible» pour plusieurs!

Le couple à sens unique!

Les filles sont souvent insatisfaites de la communication qui existe dans leurs couples. Pour elles, l'amour c'est une amitié, un échange, une communication forte entre deux personnes. Et pourtant, elles ont parfois l'impression de parler toutes seules ou elles se plaignent que leurs partenaires ne manifestent que rarement leurs sentiments.

«Mon chum me dit qu'il m'aime seulement lorsqu'il a pris un verre, en niaisant ou durant une relation sexuelle!»

Certains gars admettent avoir des difficultés à parler d'eux et de ce qu'ils ressentent, par orgueil, par méfiance. D'autres ne comprennent pas les critiques de leurs partenaires et considèrent qu'elles cherchent des problèmes là où il n'y en a pas. Pour plusieurs gars quand il n'y a pas de chicane, c'est que la relation de couple va bien!

Les filles considèrent important de conserver une autonomie sociale et pourtant plusieurs d'entre elles ont quand même abandonné certains amis-es et activités (surtout au début d'une relation) pour

adopter celles de leurs partenaires. Les gars conserveront plus souvent leurs activités, leurs amis et leurs loisirs.

Autre domaine assumé davantage par les filles: la contraception, souvent parce que la pilule leur semble le moyen idéal, les autres méthodes étant perçues comme désagréables, encombrantes ou peu sûres. Lorsque la fille ne peut prendre la pilule pour des raisons de santé, la responsabilité est davantage assumée par le couple. À quelques filles, la contraception apparaît comme une affaire strictement personnelle et elles refusent d'y impliquer leurs partenaires.

L'année prochaine... si tout va bien!

Des projets à deux, les jeunes en font. Ces projets restent flous, vagues; les moyens pour y arriver ne sont pas définis. Aurons-nous la possibilité de travailler l'an prochain? Si oui, quel type de travail? Quels horaires? Quels salaires aurons-nous? Difficile de faire des plans quand on vit constamment dans l'incertitude!

Les filles semblent davantage préciser leurs projets que les gars. Pour certaines, une maison, des enfants font partie de leurs rêves. Elles désirent conserver une autonomie financière, partager les tâches domestiques et l'éducation des enfants. Elles développent un «idéal» de la vie de couple à tous les niveaux: affectif, social, économique, enfants, projets, sans toutefois être sûres que c'est ce que leurs

partenaires désirent.

Les gars un peu plus jeunes ont moins de projets; l'instant présent, les bons moments vécus avec leurs partenaires leur suffisent. Ils écoutent les projets de leurs «blondes» sans toutefois y adhérer complètement. Les gars un peu plus vieux y réfléchissent plus; des projets de vie de couple stable, de famille, commencent à les tenter! Par conséquent, ils sont davantage prêts à accepter les questionnements de leurs partenaires et à faire les efforts nécessaires pour favoriser une meilleure communication.

En attendant les changements...

Les filles et les gars vivent encore aujourd'hui sur deux planètes, deux mondes différents.

D'un côté, les filles investissent énormément dans une relation de couple. Elles y réfléchissent, la questionnent et sont beaucoup plus exigeantes. Elles ont énormément d'attentes: une communication forte, des rapports affectifs stables, beaucoup de tendresse. Malgré cela, elles portent encore une foule de contradictions: la contraception demeure principalement leur responsabilité, elles risquent encore une fois de sacrifier certains aspects de leurs vies (travail, vie sociale, autonomie) au profit de leur vie de couple ou de leurs enfants.

De l'autre côté, les gars se contentent en général de la relation telle qu'elle est. Elle est probablement aussi importante dans leur vie que dans celle des filles mais ils y investissent peu. Ils s'engagent et se questionnent peu au niveau affectif.

Il faut avouer qu'il est assez difficile d'en savoir très long sur ce que les gars pensent et vivent dans leurs relations amoureuses. Ce n'est pas un sujet de conversation qui les met à l'aise. Ce serait peut-être intéressant que des gars tentent de compléter davantage ce portrait!

Il faut espérer que les jeunes se donneront de plus en plus la «permission» de se jaser de leurs relations amoureuses dans le couple et entre amis-es. Peut-être que, de cette façon, les deux planètes pourront se brancher sur une même orbite!△

Normand Comte et Marie-Hélène Deshaies sont tous deux permanents à la JOC et membres du comité «jeunes» de Vie ouvrière.

DÉCROCHAGE AMOUREUX

Les adolescentes québécoises abandonnent autant l'école secondaire que les adolescents. À la différence qu'elles décrochent «par amour», alors que les garçons le font pour des motifs plus matériels.

C'est du moins l'opinion que Mme Cécile Côté, intervenante sociale auprès des jeunes décrocheurs, livrait à la journaliste Carole Beaulieu, du quotidien **Le Devoir**.

L'article, paru le 1er novembre 1985, précise: «Selon Mme Cécile Côté, les adolescents décrochent «pour travailler et se payer une super-moto ou un système de son» quand ce n'est pas pour «devenir une vedette rock». Les adolescentes, elles, décrochent «pour pouvoir vivre plus librement la relation amoureuse dont elles rêvent et qu'elles ont déjà commencé à expérimenter».

L'intervenante a par ailleurs remarqué que les filles adaptent leur vécu à celui de leur amoureux et que celles dont le copain poursuit ses études ont tendance à les poursuivre aussi.

Elle affirme enfin que les parents sont plus tolérants face au décrochage d'une fille que face à celui d'un garçon, tiré de Carole Beaulieu, «Les filles décrochent par amour». **Le Devoir**, 1er nov. 85.

FEMMES ET LOGEMENT

Le groupe Information-Ressources Femmes et Logement a produit un outil d'animation concernant les problèmes de harcèlement et de discrimination subis par les femmes locataires. L'équipe peut également vous aider à préparer une rencontre sur le sujet.

L'outil d'animation est disponible au coût de \$2.50 plus \$0.75 pour les frais de poste en s'adressant à Information-Ressources Femmes et Logement, 5675 rue Lafond, Montréal, H1X 2X6, (514) 721-3693.

SÉMINAIRES JEUNESSE

Pour une troisième année consécutive, le Collectif de recherche et d'intervention communautaire (CRIC) du Bureau de consultation jeunesse offre un programme de séminaires de discussion sur certains aspects de la réalité des jeunes. Axés sur des thématiques telles: jeunes et sexualité, culture de la rue, place des parents dans nos interventions, travail, drogues et alcool etc., les séminaires se déroulent le plus souvent à Montréal mais aussi à Québec. Pour connaître le calendrier, on peut rejoindre le CRIC en téléphonant au (514) 844-0010.

CAMPAGNES DE SOUSCRIPTION

Le Mouvement contre le viol, collectif des femmes de Montréal, offre un service d'aide et de suivi aux femmes victimes de violence sexuelle, des informations et références médico-légales, un centre de documentation ainsi qu'un service de prévention et de sensibilisation. Vu l'insuffisance des programmes gouvernementaux de subvention, le Mouvement fait appel à vous pour assurer la survie de ses services. Faites parvenir vos dons au Mouvement contre le viol, C.P. 364, succ. N.D.G. Montréal, H4A 3P7 en indiquant si vous désirez un reçu pour fins d'impôt. Pour informations: (514) 842-5040.

L'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) est un lieu de concertation, d'information et de vigilance pour préserver le droit de tous à l'éducation et au développement culturel. Il s'intéresse à toutes les questions qui re-

VIENNENT DE PARAÎTRE



Les émissions violentes nous rendent-elles violents? Pourquoi les enfants aiment-ils tant l'émission Passe-Partout? Comment les journaux essaient-ils d'attirer notre attention? Ce ne sont là que quelques-unes des questions abordées dans **Les médias: ces grands conteurs**, un ouvrage pour ceux et celles qui veulent connaître le fonctionnement et l'influence des médias, examiner l'usage qu'ils en font, apprendre à mieux s'en servir et agir pour en changer les contenus. **Les médias: ces grands conteurs**, par Jacqueline Ascah, est disponible au coût de \$12.50 aux Éditions Paulines, 3965 boul. Henri-Bourassa est, Montréal, H1H 1L1, (514) 322-7341.

30% des travailleur-euse-s à pourboire non-syndiqués ne sont pas payés pour toutes leurs heures de présence au boulot. 80% des salarié-e-s, qui estimaient leur employeur fautif envers la loi, n'ont pas porté plainte à la Commission des normes du travail par peur d'être congédié. Non, elle n'est pas rose la situation des employé-e-s à pourboire de la restauration et de l'hôtellerie. Pour s'en convaincre, il s'agit de parcourir le dossier noir produit par l'Association des gens à pourboire (AGAP). Tout y passe: précarité de l'emploi, discrimination, non-respect des normes minimales de travail, obstacles à la syndicalisation, revendications de ces travailleurs-euses. Pour plus d'informations, on peut contacter l'AGAP au 1601 de Lorimier, Montréal (514) 598-2358 ou 2050.



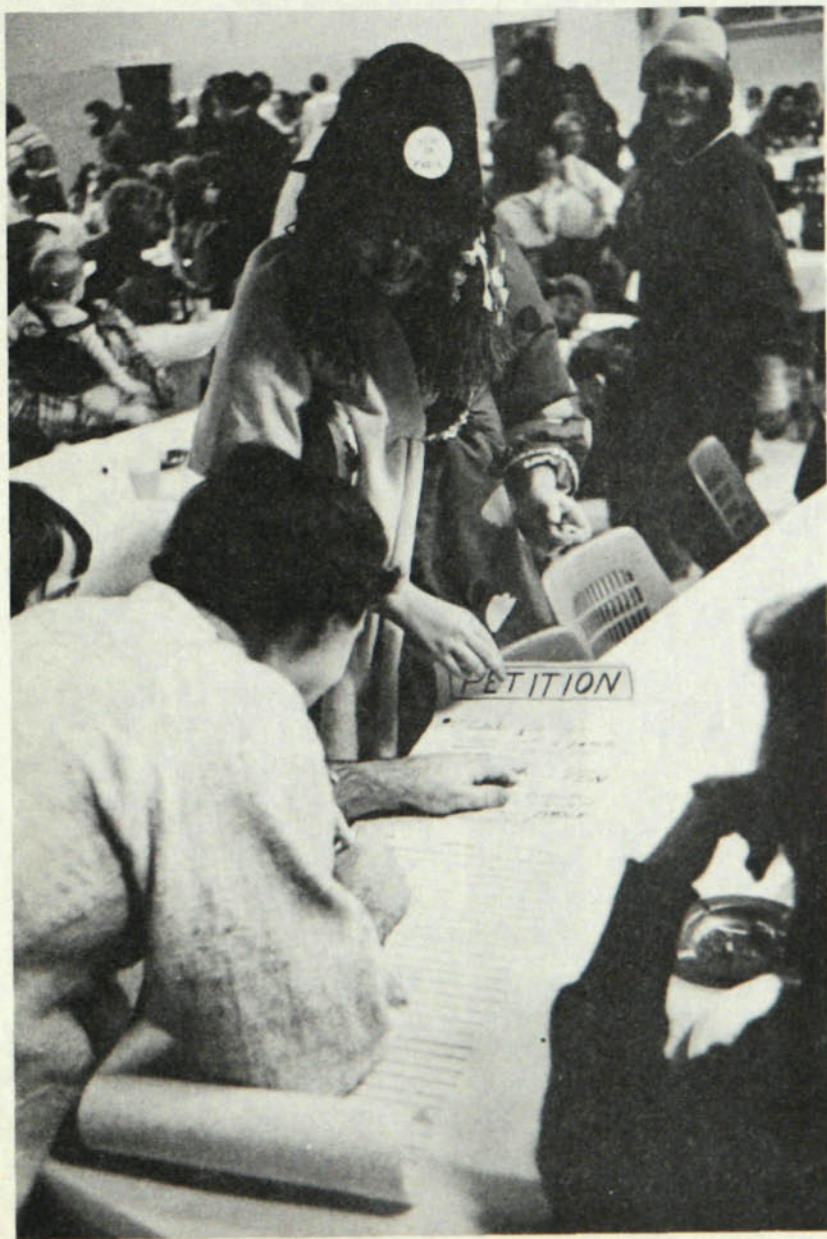
lèvent de l'éducation populaire: formation professionnelle, alphabétisation, reconnaissance des acquis etc. L'ICEA a besoin de votre appui pour maintenir et augmenter son pourcentage d'auto-financement qui lui garantit la marge d'autonomie requise pour jouer son rôle d'organisme non-gouvernemental. Faites parvenir vos dons à l'ICEA, 505 Ste-Catherine est, suite 800, Montréal, H2L 2C7, en précisant si vous désirez un reçu pour fins d'impôt. Pour informations: (514) 842-2766.

Cette année, le Fonds de Solidarité des groupes populaires de Québec part de nouveau en campagne sous le thème: «Votre don au Fonds, un coup de main, un coup de maître!» Cette 13ième campagne de financement qui s'échelonne du 13 mars au 24 avril vise un objectif de 50,000\$.

Le Fonds de Solidarité, vous le savez, est une expérience originale qui tente de répondre aux besoins liés à la vie quotidienne et à l'organisation d'activités par les groupes du milieu. De plus, il est le seul organisme d'auto-financement de la région de Québec. Envoyez votre don au Fonds de Solidarité des groupes populaires, 301 rue Carillon, Québec G1K 5B3 (418) 529-4407.

C'est la somme de nos petits coups de main qui fera de cette campagne un grand coup de maître!

MOUVEMENT POPULAIRE CUVÉE 1987



Octobre 1986: le petit cégep de Victoriaville accueillait le colloque «Fais-moi signe de changement». Plus de 400 délégué-e-s, 225 organisations populaires et communautaires représentées: l'événement faisait figure de retrouvailles. Retrouvailles d'une grande famille qui, s'étant chicanée du temps des m-l, puis ramassée sur la déprime à la faveur de la crise du début '80, semblait enfin entrer dans une période de dégel, de nouvelle dynamisation. Un mouvement populaire et communautaire redevenu offensif? Peut-être pas jusque-là, mais du moins un mouvement prêt à secouer sa torpeur, sinon ses vieilles peurs.

Collaborations: LOUIS FAVREAU, ROGER POIRIER, HÉLÈNE RUEL

Coordination: MARTINE D'AMOURS

Du neuf

Il y avait beaucoup de nouveau dans ces assises du mouvement populaire et communautaire, version 1987. **Nouveaux visages et nouveaux groupes**, avec une forte représentation des centres de femmes, maisons de jeunes, coopératives de travail et corporations de développement communautaire, qui côtoyaient les «moins jeunes» ACEFs, comités logement, coops de consommation et j'en passe. Nouvelle aussi était la présence de groupes communautaires, groupes d'entraide et de bénévolat sur lesquels les «vrais» groupes populaires auraient, il n'y a pas si longtemps encore, levé le nez.

Il a été notamment question de nou-

veaux terrains de lutte, comme ceux de l'économie et de l'emploi, enjeux majeurs qu'une fraction du mouvement populaire refuse d'abandonner «aux autres», c'est-à-dire aux gouvernements et à l'entreprise privée traditionnelle. Côté syndical, cette préoccupation s'est concrétisée par la création du Fonds de solidarité de la FTQ et par la mise au monde d'un groupe-conseil CSN pour l'aide au démarrage de coopératives de travail. Côté populaire, elle a pris racine dans le foisonnement des coops de travail et dans le développement, à Montréal, de corporations de développement économique communautaire (CDEC).

Enfin, le colloque a permis de mettre sur table **les nouveaux casse-tête** qui confrontent le mouvement populaire et communautaire. Les rapports ambigus avec un État qui diminue les subventions et augmente les contrôles; le danger de

devenir des «sous-traitants» des services publics, une sorte de fonction publique parallèle et mal payée; le problème de sous-financement chronique qui menace la survie même de plusieurs groupes, ne constituent que les plus gros morceaux du puzzle.

Le mouvement caresse toujours un vieux rêve, une vieille revendication: se faire reconnaître — et financer — par l'État. Malheureusement, dans une conjoncture où les nouvelles exigences des programmes fédéraux risquent de laisser bien des morts au champ d'honneur, chaque groupe, ou au mieux, chaque regroupement, se débat comme il peut pour sauver les meubles. Nous en reparlerons en détails dans le prochain numéro de Vie Ouvrière.

Aux participant-e-s reflétant une diversité de pratiques et de terrains de lutte, le colloque «Fais-moi signe de changement»

Les fonds de solidarité des groupes populaires:

Un bilan

par ROGER POIRIER

«**S**ans argent, aucun groupe ne peut survivre.» Au colloque de Victoriaville, l'épineuse question du financement est revenue dans tous les ateliers. «C'était clair pour tout le monde, rapporte Nicole Brais, l'une des quelques 400 participant-e-s, le mouvement populaire et communautaire doit obtenir de l'État une reconnaissance financière pour le travail qu'il fait. Sinon, c'est la mort à plus ou moins long terme pour nos organisations.»

Tout en continuant la lutte pour obtenir un financement gouvernemental adéquat, tout en dénonçant les lacunes du financement actuel et en rejetant la thèse du bénévolat comme voie d'avenir, les groupes populaires se trouvent forcés de diversifier leurs sources de financement.



S'ASSURER DE MEILLEURES
CONDITIONS DE VIE!

a finalement permis de se reconnaître porteurs des mêmes valeurs de solidarité et de justice sociale. Avec une tolérance si rare à d'autres époques, le mouvement a davantage mis l'accent sur ses ressemblances que sur ses divergences.

Et si certains, nostalgiques, voyaient ce que le mouvement populaire a cessé d'être, la majorité, en revanche, ont préféré mettre en relief les aspects positifs des changements. «Nous mobilisons moins qu'avant» se plaignaient les premiers. «Oui mais nous sommes plus actifs qu'avant» répondaient les seconds. «Nos groupes sont souvent cantonnés dans les services... reprenaient-ils... «oui mais je n'aurais jamais réussi à militer sans le support d'une garderie, d'une coop d'habitation, se défendaient-elles». «Nous n'avons plus de projet de société clair...» faisaient valoir les uns aux autres qui concédaient que peut-être, oui, mais

qu'en revanche «nous sommes moins sectaires, plus tolérants qu'avant.»

Notre dossier a voulu présenter quelques éléments de cette mosaïque que représente le mouvement populaire et communautaire, cuvée 1987, en mettant délibérément le focus sur ses composantes régionales.

Roger Poirier fait donc le point sur les Fonds populaires de solidarité, cette forme d'auto-financement mise à profit par les groupes de l'Outaouais et de Québec. Ils ne recueillent pas des millions, ne remplaceront jamais le financement que le mouvement populaire est en droit de recevoir de l'État, mais constituent un moyen de cimenter la solidarité des groupes d'une région.

Hélène Ruel nous parle de la Corporation de développement communautaire des Bois-Francs, hôtesse et principale organisatrice du colloque d'octobre der-

nier. Elle nous raconte l'histoire d'un mouvement communautaire aux reins assez solides pour détourner à son profit les programmes gouvernementaux de soutien à l'emploi et aux coopératives.

De leur côté, Louis Favreau et Benoit Lévesque ont rencontré Germain Pelletier, président de la coop de construction Maska, de St-Hyacinthe. Une entreprise qui relève le triple défi de la rentabilité, de la démocratie et du souci de travailler autrement.

Votre humble servante, enfin, s'est rendue à Cowansville où la Collective Par et Pour elle a entrepris, via un projet précis, de démystifier les rouages économiques. «Il faut chiffrer le bénévolat, démontrer la rentabilité économique du secteur communautaire», disent-elles. Δ

MARTINE D'AMOURS

L'expérience des Fonds Populaires de solidarité, en cours dans l'Outaouais québécois et dans la région de Québec, mérite qu'on s'y arrête. Non pas que ces levées de fonds recueillent des millions, au contraire! Mais elles constituent, à leur manière, un baromètre du sentiment d'appartenance et de solidarité des groupes d'une région.

Appartenance et solidarité

Le Fonds populaire de solidarité (FPS) de l'Outaouais a été mis sur pied en 1981. «Le Fonds, explique Guy Fortier, fait partie de la Table ronde des OVEP* qui, à son tour, appartient à l'histoire des luttes du milieu. La Table, qui regroupe plus de 30 organismes, est née en 1973 dans le cadre du Regroupement des comités de citoyens de Hull, dans le but de répondre aux problèmes de financement.

Elle fonctionne comme un collectif et prend ses décisions par consensus. C'est le premier facteur qui explique sa force et son succès. «Le second facteur, reprend Guy Fortier, tient sans doute à notre ennemi commun: Centraide. Si nous avons renoncé à notre spécifique, c'est-à-dire une éducation populaire autonome, qui va au coeur des problèmes et cherche à transformer la réalité, peut-être que Centraide aurait accepté de nous financer.

Mais nous avons tenu nos objectifs, ce qui nous rendait dangereux à ses yeux». Pour le bénéfice des lecteurs-trices, précisons que Centraide Outaouais ne subventionne ni le Fonds populaire de Solidarité ni aucun des groupes membres de la Table des OVEP.

Aujourd'hui, disent les responsables, non seulement nous ramassons plus d'argent, tout en continuant nos luttes pour recevoir notre juste part des subventions gouvernementales, mais encore le Fonds a-t-il contribué à développer un sens d'appartenance et de solidarité tout aussi important que l'argent. Pour eux en effet, la question du financement est indissociable de leur conception de l'éducation populaire autonome. «Avant d'organiser et de structurer le Fonds, on avait une pratique de huit années de regroupement, et un regroupement axé sur un objectif commun de travailler à l'éducation populaire autonome. Par conséquent, il serait inconcevable de survivre indépendamment les uns des autres.»

«Bien sûr, poursuit Christian Trudeau, responsable du comité permanent du FPS, on a évolué dans l'organisation qu'on s'est donnée. Au départ, la campagne de financement a été orchestrée et dirigée par les permanent-e-s. L'année suivante, elle fut organisée par des

bénévoles issus des groupes membres de la Table des OVEP ou d'autres groupes sympathisant à la cause puis, la troisième année, par les groupes chapeautés par un comité de coordination. Actuellement, on a l'impression d'être arrivés à quelque chose qui va dans la ligne même des objectifs de solidarité de la Table. Tous les groupes membres participent à toute l'organisation. Mais ce qui est visé, c'est de rejoindre les membres des groupes et les réseaux de chaque groupe afin de réaliser une levée de fonds dans la solidarité de fait, d'esprit et d'organisation. Cette année, tous les groupes ont vraiment partagé la «responsabilité du Fonds», et ont ainsi contribué à augmenter les revenus de la campagne».

Pas des millions

«À Québec, explique Ninon Bourque, la permanente du Fonds, notre expérience date de 1974. À l'époque, la Plume rouge, devenue Centraide, coupait les fonds à des groupes populaires. Pour survivre, nous avons créé notre propre Fonds populaire de Solidarité qui existe toujours et qui vient de terminer sa campagne annuelle.»

À la différence du FPS de l'Outaouais, ce ne sont pas tous les groupes qui participent au Fonds. Actuellement, cinq

groupes organisent la campagne. Ensuite, ils se partagent l'argent, après avoir déduit les dépenses d'organisation et de permanence et aussi après avoir mis de côté un montant spécial affecté soit au soutien de luttes spontanées, soit au démarrage de nouveaux groupes. Dans l'Outaouais, c'est le budget de la Table qui finance l'infrastructure de la campagne.

Chacun des deux Fonds de solidarité recueille entre \$30,000 et \$40,000 par année, des montants fort modestes eu égard à l'ensemble des besoins des groupes. Mais aux deux endroits, on souligne avec fierté la croissance régulière de ces levées de fonds. À Québec, Ninon Bourque explique le succès de la campagne annuelle comme une conséquence des luttes menées par les groupes reliés au FPS, soit le Regroupement des locataires, l'ADDS (assisté-e-s sociaux) et le journal communautaire Droit de parole. Dans l'Outaouais, le succès est attribué à la prise en charge du FPS par l'ensemble des groupes.

Quand on leur demande quel avenir ils entrevoient pour ces expériences, les responsables soutiennent que la survie des groupes populaires passe par ces Fonds. Une survie située non seulement au plan financier mais aussi au niveau des objectifs fondamentaux du mouvement populaire: éducation populaire autonome, concertation pour renforcer ses revendications face à l'État, solidarité entre groupes populaires et communautaires et mouvement syndical. Selon eux et elles enfin, le financement des groupes est partie prenante de l'éducation populaire autonome; ce n'est pas quelque chose en surplus et cela ne remplacera jamais le soutien à revendiquer de l'État. Δ

* OVEP: organisme volontaire d'éducation populaire.

Roger Poirier est directeur du Centre St-Pierre Apôtre et auteur de **Qui a volé la rue Principale?**, sur l'histoire des luttes populaires à Hull.

La collective par et pour elle:

Apprendre le langage des chiffres

par MARTINE D'AMOURS

«**T**ant qu'on va quêter, on aura juste des miettes. Pour survivre, les groupes de femmes devront comprendre les «games», intervenir là où les décisions se prennent». Christiane Lebel-Deshaies, Hélène Hamel, Anita Jacques et leurs consœurs de la Collective Par et Pour Elle, de Cowansville, s'étaient fixé cette année l'objectif de comprendre et de démystifier les rouages économiques. Devant le Sommet socio-économique de leur région, elles ont défendu une proposition d'étude de faisabilité d'un système de transport en commun alternatif.

Socialement utile, économique et contrôlé par le milieu

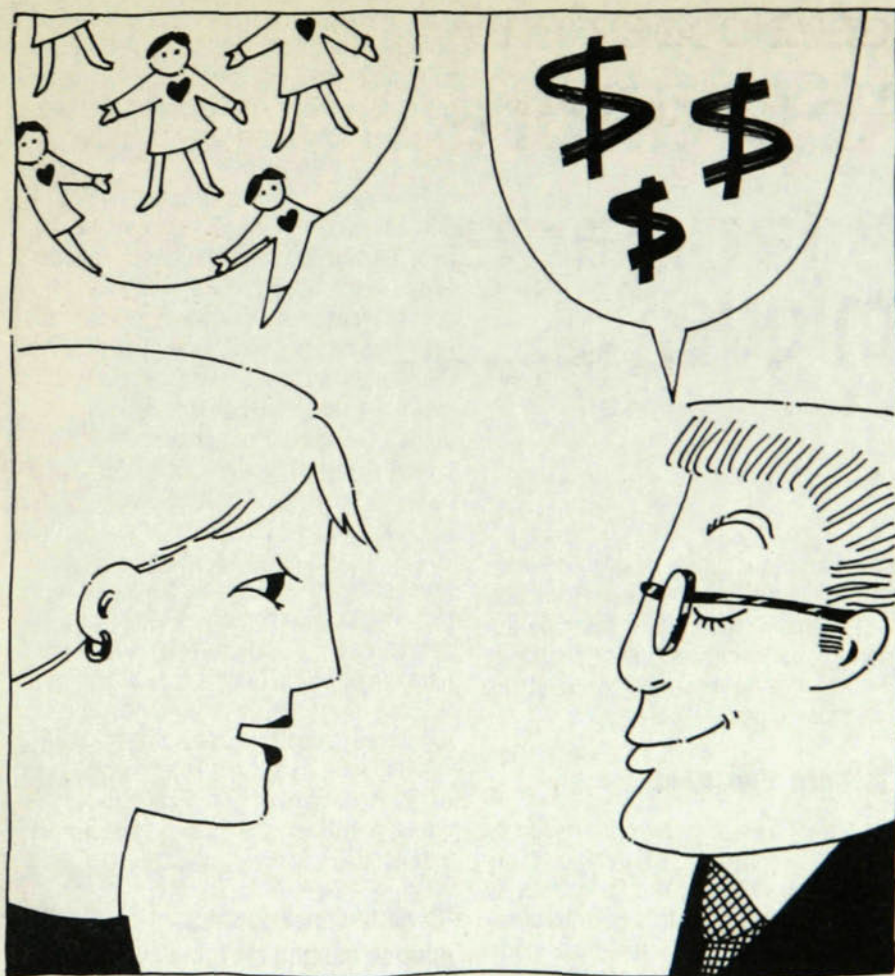
«On voulait s'initier à l'économie, oui, mais à travers un projet concret, poursuit Christiane. On souhaitait aussi présenter une proposition à incidence plus large que seulement le financement de notre groupe, un projet collé aux besoins de la population, et particulièrement à ceux des femmes.» Le transport en commun, on aurait difficilement pu trouver plus pertinent, dans une région rurale et semi-rurale où, faute de pouvoir se déplacer, les femmes au foyer restent... au foyer, et les sans-emploi ne courent guère de chances d'en trouver un. Cette situation, comme l'a fait valoir la Collective, entraîne des coûts élevés. Un exemple: le transport, pour fins médicales, des bénéficiaires de l'aide sociale est le plus élevé au Québec en raison du fait que la municipalité de Cowansville ne possède aucun système de transport en commun.

Socialement pertinent, le projet était également réaliste. Conscientes qu'un réseau de transport en commun traditionnel aurait eu peu de chances d'atteindre la rentabilité compte tenu de la faible densité de population, les filles proposaient plutôt d'utiliser mieux et davantage les ressources existantes: co-voiturage, taxis collectifs, autobus scolaires.

Enfin, la Collective était soucieuse de conserver en région le contrôle sur le projet. En particulier, elle se proposait de coordonner les premières étapes de l'étude de faisabilité (évaluation des besoins de la population, des ressources du milieu et des possibilités alternatives), laissant au ministère des Transports la responsabilité subséquente d'élaborer un plan, d'estimer les coûts et de chercher le financement.

De l'analyse d'un demi-échec

Arrive la première étape du Sommet



Chiffrer la rentabilité du communautaire

Il faudrait plus que ce demi-échec pour décourager les filles de la Collective. «Notre dossier est bien monté, disent-elles; on y tient; on va l'acheminer ailleurs, par exemple au Secrétariat d'État ou au ministère des Transports.»

Au total, elles font un bilan plutôt positif de l'expérience. Elles résument ainsi leurs acquis. «D'abord, on a gagné en visibilité et en crédibilité: maintenant, les gens de notre MRC nous prennent davantage au sérieux. On a innové en s'avancant sur un terrain non-traditionnel pour des femmes», affirme Héléne avec une pointe de fierté. Elles ont aussi démystifié le petit monde des élites économiques, comme le fait valoir Christiane qui ajoute: «Nous les femmes on manque généralement de confiance en nous de telle sorte qu'on prépare nos dossiers deux fois mieux, qu'on y travaille deux fois plus fort. C'était évident que notre dossier était sérieux, fouillé, mieux étayé que bien d'autres présentés par la supposée crème des promoteurs privés!»

Dans un sens, elles ont réalisé qu'elles ne seraient jamais vraiment «dans la game». «Nous, on ne va pas prendre un scotch avec le commissaire industriel», lance Anita à la blague alors que les trois s'entendent pour dire «qu'on ne juge pas les projets avec les mêmes yeux que les promoteurs privés», en raison d'une vision sociale que ne partagent pas les habitués participants aux Sommets économiques. Mais elles ont vu comment se prenaient les décisions et quels étaient les pôles de pouvoir, des informations fort utiles pour faire avancer d'autres projets et priorités.

«Enfin, conclut Christiane, nous devons apprendre à parler le langage des chiffres, puisque c'est le seul langage qu'ils comprennent. Démontrer que les groupes de femmes et les groupes communautaires en général font un travail de prévention qui est rentable économiquement. Étayer nos propositions avec des arguments économiques. Chiffrer notre bénévolat. Jusqu'ici, on a joué la game avec des arguments de justice sociale; aujourd'hui, ils ne suffisent plus à nous faire entendre. ▽

socio-économique de la Montérégie, tenue à l'échelle de la MRC (municipalité régionale de comté) de Brome-Missisquoi. Sept membres de la Collective y participent; elles constituent la plus grosse délégation et défendent leur proposition dans chacun des ateliers. Retenu comme prioritaire, le projet sera acheminé à la deuxième étape du Sommet, tenue au niveau de la sous-région des Appalaches. Les délégué-e-s au colloque de la sous-région devaient choisir 25 projets sur 49: ils ont malheureusement écarté celui du transport en commun.

Invitées à analyser les causes de ce demi-échec, les membres de la Collective font un triple constat. «D'abord, explique Héléne, le Sommet ramasse beaucoup de projets victimes des coupures de budget et du gel des fonds publics. Des projets du type réfection de routes ou agrandissement d'un hôpital ou d'un centre d'accueil, qui auraient normalement dû être financés par le ministère des Transports ou celui de la Santé, ont été acheminés au

Sommet économique à la recherche d'appuis susceptibles de faire débloquer des fonds. C'est difficile de s'opposer à ce que la construction d'un hôpital soit considéré comme prioritaire mais à notre avis, ces services à la population devraient être développés sans avoir besoin de passer par les Sommets socio-économiques.»

«Ensuite, poursuit-elle, les promoteurs de plusieurs autres projets étaient prêts à y investir des argents; aux yeux d'un bon nombre de participant-e-s au Sommet, cela témoignait du «sérieux» d'un projet. Évidemment nous, un groupe communautaire, n'avions pas les moyens de soutenir financièrement notre proposition.»

«Enfin, complète Christiane, on n'a peut-être pas assez quantifié les retombées économiques. Ces gens d'affaires ont perçu notre projet comme étant «social» et nous n'avons pas su répondre par des arguments économiques assez bien étoffés.»

La Corporation de développement communautaire des Bois-Francs

Le saut dans l'économie

par Hélène Ruel

« On ne s'est jamais assis un soir pour se dire que nous allions désormais investir le champ économique, précise Odette Lavoie, membre du conseil d'administration de la «Corpo». Cependant, la conjoncture actuelle, le développement des groupes communautaires exigeaient que nous intervenions à ce niveau.»

Sans convenir d'une nouvelle stratégie, la Corporation de développement communautaire des Bois-Francs a mené des dossiers économiques d'une façon ponctuelle tout en respectant ses préoccupations sociales. Parce qu'à la différence de l'entreprise traditionnelle, l'en-

treprise communautaire naît de l'initiative populaire pour générer des retombées utiles à la collectivité, les valeurs de démocratie, participation, justice sociale et collectivisme figurent en toutes lettres dans le credo des membres.

L'histoire d'un milieu

La région des Bois-Francs, berceau de la collecte sélective en récupération et patrie d'adoption du théâtre Parminou, se distingue particulièrement pour le dynamisme et la richesse de son tissu «communautaire». Née il y a deux ans d'une volonté de mettre en commun des services, la Corporation de développement communautaire des Bois-Francs a petit à petit élargi son mandat. Elle se définit ainsi non plus seulement comme un outil de consolidation des groupes existants mais

aussi comme un moyen de développer le pôle communautaire dans la région. Au total, une vingtaine de groupes populaires et de services et une douzaine de coopératives composent son assemblée générale.

Télévision communautaire, association de locataires, ACEF, maisons de jeunes, maison de femmes, garderie coopérative etc: toutes ces «entreprises» communautaires, en apparence disparates, tirent leurs origines de deux racines différentes. La première se trouve du côté du Centre de relèvement et d'information sociale (CRIS), un organisme à vocation teintée d'«apostolisme» qui, de 1972 jusqu'à la création du CLSC Suzor-Côté (qu'il a d'ailleurs contribué à faire naître) au début des années '80, a initié toute une brochette des services destinés en priorité à une clientèle démunie. Cette racine-là caractérise particulièrement le communautaire des Bois-Francs.

L'autre racine, liée davantage à la conjoncture sociale québécoise, moins «apostolique» mais tout aussi autonomiste, s'inscrit dans le grand courant «alternatif», nourri en bonne partie par le mouvement des femmes.

De nouvelles tribunes pour le communautaire

La Corporation de développement communautaire des Bois-Francs est financée par l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ). Bill Ninacs, l'actuel coordonnateur, ne cache pas que sa création est imputable à l'«opportunité politique» de certain-es intervenant-es du milieu. Ces dernières ont en effet réussi à convaincre les participant-es du premier Sommet... économique de la rentabilité économique et sociale des groupes communautaires dans les Bois-Francs et de la pertinence de financer leur concertation. Pour la première fois, on «chiffrait» par exemple la rentabilité du secteur communautaire, faisant valoir que les heures de bénévolat entraînent une réduction des coûts sociaux. On a aussi argumenté que le développement régional passe par une capacité de prise en charge, un discours autonomiste lequel, rappelle Bill Ninacs, collait bien aux préoccupations du Sommet économique. Bref, le milieu communautaire s'est approprié, avec succès, une tribune plus conventionnelle alors

(à suivre page 22)



Bill Ninacs et Odette Lavoie, de la Corporation de développement communautaire des Bois-Francs.

La Coop. de construction Maska

Une entreprise qui marche

Une coopérative de travail, ça peut être rentable économiquement et fonctionner démocratiquement. Témoin la coopérative de construction Maska, de St-Hyacinthe, démarrée en 1984 par son actuel coordonnateur Philippe Jalbert, travailleur de la construction et ancien président du conseil central CSN de la région et Germain Pelletier, militant des groupes populaires et «crayon» (spécialiste des documents et démarches administratives) de la coopérative.

Bilan économique après trois ans de fonctionnement: \$500,000. de chiffre d'affaires et un surplus financier en 1985, suivi d'une année 1986 plus tranquille. 1987 s'annonce bien avec deux gros chantiers de construction de logements pour des coopératives d'habitation. Bilan social: sept membres dont cinq travaillent à plein temps, payés au taux du décret et syndiqués, des travailleurs qui contrôlent leur entreprise. Mais cela ne va quand même pas sans peine, comme nous l'a confié son président Germain Pelletier.

Entrevue: LOUIS FAVREAU ET BENOIT LÉVESQUE (1)
Texte: LOUIS FAVREAU

Qu'est-ce qui vous a poussés à démarrer une coop de construction?

Comme militants, Philippe et moi étions tous deux actifs au comptoir alimentaire et à la coop funéraire. Nous y avons acquis la volonté d'organiser la vie autrement, de vivre autrement, y compris dans le travail.

Pour démarrer une entreprise, coopérative ou pas, il faut un certain capital, des possibilités d'emprunt... bref des conditions liées au marché. Comment avez-vous procédé?

Il y a d'abord les \$1500. de part sociale versée par chaque membre à raison d'environ \$12. par semaine travaillée. Lorsque la coop. a eu des difficultés de liquidité, les gens ont été invités à payer plus rapidement leur part sociale. Puis certains membres ont prêté personnellement alors que quelques groupes populaires et syndicaux nous ont accordé des prêts sans intérêt de deux ans.



Philippe Jalbert

Peut-tu nous faire le point sur les obstacles rencontrés au cours de ces premières années d'existence?

D'abord, le démarrage d'une coop né-

cessite plusieurs démarches administratives. Mais comme tu n'es pas une petite entreprise privée, tu n'entres pas dans les schèmes établis à l'Office de la Construction, au ministère de l'Industrie et du Commerce, à l'Association des entrepreneurs.

Ensuite, au niveau régional, nous avons été boycottés parce que perçus comme des compétiteurs par les contracteurs privés. Par exemple, nous avons attendu pendant plus de deux ans le permis d'employeur fourni par la Ville alors qu'habituellement, c'est une formalité très simple. Il faut dire que deux contracteurs privés siègent au conseil de ville. Autre exemple: nos chantiers sont visités par les inspecteurs beaucoup plus souvent que la moyenne.

Du côté de ceux qu'on pense être des alliés, comme les Groupes de ressources techniques en habitation, ça n'a pas marché immédiatement. Mais grâce à trois coops d'habitation où nous étions personnellement connus la coopérative a pu obtenir ses premiers contrats de rénovation (et des prêts sans intérêt).

Autre difficulté: les contracteurs qui «soumissionnent» à bien meilleur coût parce qu'ils font du travail au noir. Nous, on refuse d'en faire. Puis, il y a la difficulté de bien soumissionner; il faut l'apprendre. Nos premières soumissions étaient ou trop chères ou pas assez.

En ce qui concerne nos difficultés internes, pendant un bout de temps, quand un contrat nous glissait des mains, les membres disaient: «On est aussi bien de retourner travailler pour les constructeurs». Aujourd'hui, ils disent: «une coop c'est long à partir, c'est essouffant, mais on commence à penser que ça va réussir». Le fait que Philippe et d'autres aient été mis sur la liste noire des contracteurs de la région vient renforcer cette conviction: «il faut que ça marche sinon on n'a plus de job».

Enfin, nous serons bientôt confrontés au problème de la relève: d'ici cinq ans, trois travailleurs de la coopérative prendront leur retraite. Sur quelle base irons-nous chercher du nouveau monde, cela reste à discuter.

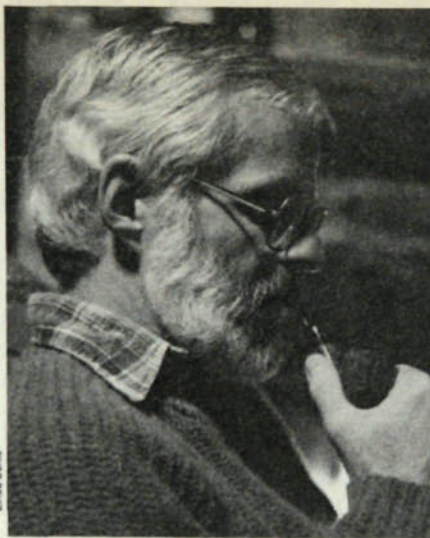
Quels avantages y a-t-il à travailler pour une coop. de construction plutôt que pour un contracteur privé?

L'avantage premier, c'est un emploi stable, régulier. Les membres ont plus de

travail qu'ils n'en ont jamais eu dans la construction. Avant, ils vivaient deux à trois mois de chômage annuellement. Et cet emploi plus stable, plus régulier, ils le doivent, comme ils le disent, au fait «qu'on n'attend pas après un patron pour avoir de l'ouvrage, on va le chercher nous-mêmes».

Le deuxième avantage, c'est qu'ils sont maîtres de leur emploi, avec ce qui en découle, plus de travail. D'ailleurs, la coop a été mise sur pied précisément dans le but de maîtriser l'emploi, pas seulement de créer de la job. Cette maîtrise de l'emploi se concrétise dans le contrôle par les membres (via le C.A. où ils sont cinq sur les six employés de la coop) des contrats de travail: «on décide quand on va travailler, on décide quels contrats on va prendre, et on sait au fur et à mesure combien un contrat nous coûte et nous rapporte». Sans compter la formation économique que les membres sont plus ou moins obligés de se donner sur des questions comme les régimes d'épargne-retraite (REER), le régime d'investissement coopératif (RIC) etc.

Le fonctionnement sur les chantiers



Germain Pelletier

doit tenir compte tout à la fois de la démocratie et de l'efficacité. Disons d'abord que tous s'entendent pour dire qu'avec la coop, «on ne se fait pas pousser dans le dos par un boss qui nous dirait constamment qu'on ne va pas assez vite». Philippe ne «bosse» pas, il montre comment faire, bien souvent en le faisant lui-même, de telle sorte que travailler 15 minutes de

plus c'est pas grave, parce qu'on n'est pas «rushés» sur le chantier pendant la journée. En dépit d'un climat de travail intéressant, la coop a dû, à quelques reprises, payer la dernière heure de la semaine pour des discussions sur le fonctionnement au travail.

Par ailleurs nous sommes tenus, par règlement de régie interne, de discuter de l'utilisation des trop-perçus (profits). Pour nous, c'est un bon moyen de s'éduquer à la coopération: est-ce qu'on répartira les profits entre les membres ou si on choisira de les réinvestir dans le projet collectif? Jusqu'ici, on a tranché pour le collectif. Il faut dire que, de façon explicite pour au moins trois d'entre nous, l'objectif de la coopérative n'est pas l'enrichissement personnel mais la création d'emplois, et d'emplois différents. Δ

(1) extraits d'une entrevue réalisée dans le cadre d'une recherche sur le mouvement populaire.

Louis Favreau est militant de longue date dans le mouvement populaire, sociologue et professeur à l'Université du Québec à Hull.

(suite de la page 20)

que, jusque-là, il avait préféré fabriquer ses propres «chaires». «Ça a été pour le monde communautaire une façon de se revaloriser et de prétendre à un leadership réel.»

L'énergie qu'on a dû déployer pour se tenir debout au Sommet, l'obtention de fonds pour la création d'une Corporation, les appuis politiques auront finalement donné un nouveau souffle aux groupes communautaires de la région et les auront en quelque sorte forcés à intervenir au plan économique.

S'approprier des programmes et des structures

De la même manière qu'elle a utilisé les tribunes traditionnelles, la Corpo des Bois-Francis a cherché à récupérer à son profit certains programmes gouvernementaux et cela sans renier sa philosophie et ses origines sociales.

On pourrait ici donner l'exemple de la création d'une nouvelle coopérative de réparation d'orthèses-prothèses inscrite à un programme fédéral CLE (Croissance locale de l'emploi, aujourd'hui aboli). Même inscrite dans des programmes «tradi-

tionnels», destinés le plus souvent à des entreprises privées, la Corporation défend farouchement ses principes de participation et de gestion collectives... et son mandat.

Aussi, la région 04, dont font partie les Bois-Francis, est l'une des seules au Québec à ne pas disposer d'un Groupe-conseil pour les coopératives de travail. La Corporation s'est appropriée ce rôle... et ce budget, s'assurant ainsi de promouvoir, à contre-courant elle le reconnaît, l'entrepreneuriat collectif.

Partout ailleurs, sauf sur la Côte-nord et dans la région 04, le gouvernement a implanté les Coopératives de développement régional (CDR), destinées à promouvoir le développement de coops. En assemblée générale spéciale, les membres de la Corpo ont unanimement résolu de contrer cette «créature parachutée» par l'État qui viendrait dédoubler un des mandats de la Corporation de développement communautaire. Pour elle en effet, le développement des coopératives ne doit pas être dissocié du mouvement communautaire. «Le communautaire ne naît pas de haut en bas. La CDR, telle que proposée, ne correspond pas à une volonté du milieu», note encore Bill Ninacs.

Vigilance... et fidélité

S'ils interviennent au plan économique, les gens de la Corporation des Bois-Francis le font avec une extrême prudence. Bill Ninacs explique. «Nous ne voulons pas nous lancer aveuglément dans le champ économique sans pouvoir s'assurer d'y inscrire notre vision communautaire des choses. Nous voulons demeurer critiques, conserver notre indépendance de pensée... Nous ne souhaitons pas nécessairement augmenter le nombre d'entreprises communautaires pour le simple plaisir d'étaler des statistiques ronflantes. Les fermetures d'entreprises communautaires pour le simple plaisir d'étaler des statistiques ronflantes. Les fermetures d'entreprises sont trop douloureuses. Et nous ne cherchons pas à concurrencer à tout prix l'entreprise privée. Nous avons toujours basé nos interventions sur des besoins et non sur un concept ou une idée. La création d'emplois, dans un tel contexte, devient tout à fait accessoire. En cela, nous nous distinguons du patronat et du gouvernement.» Δ

Hélène Ruel est journaliste à l'Union, hebdomadaire de la région des Bois-Francis.

Une photo

ALINE ST-PIERRE

Je classe mes photos de l'été dernier. Parmi ce fouillis indescriptible, je cherche celle de la vieille dame au chapeau rose. C'est comme ça qu'on la surnomme dans le quartier. Ah! la voilà.

Ce jour-là, elle vint s'asseoir sur un banc. En face de moi. Elle sort de la poche de son grand manteau de drap gris, usé, un sac de papier brun. Tout chiffonné et crasseux. Plein de peanuts. Parce qu'elle vient tous les jours nourrir les écureuils du parc. Et là, commence son long monologue. Vague et confus. De temps à autre, elle replace son chapeau de feutre rose. Geste de coquetterie.

Je l'observe à la dérobée. Vêtue pauvrement. Le dos voûté et la tête inclinée, elle semble venir d'un autre âge. D'une autre époque. Le visage ravagé et creusé par les rides. Les yeux délavés par le

temps. Implacable!

Recroquevillée sur elle-même, cette vieille dame s'est bâtie un monde intérieur. Le monde de son imagination.

Qui est cette femme? A-t-elle déjà été amoureuse? Je n'en sais rien. La vie garde bien ses secrets et ses mystères. Devant moi est assise une clocharde. Pauvre hère de nos villes abrutissantes. De nos villes de contrastes. Où misère et richesse se côtoient. La vieille dame regarde la vie s'agiter autour d'elle. Mais elle ne la voit pas. Ses yeux se sont éteints devant tant d'absurdité!

Je lui souris dans l'espoir de... Une expression étrange se dessine sur son visage. Et s'enfuit aussitôt. Je la quitte à regret. Hésitante. Je reviens sur mes pas pour la photographier. Avec la plus grande discrétion possible. Pour ne pas violer

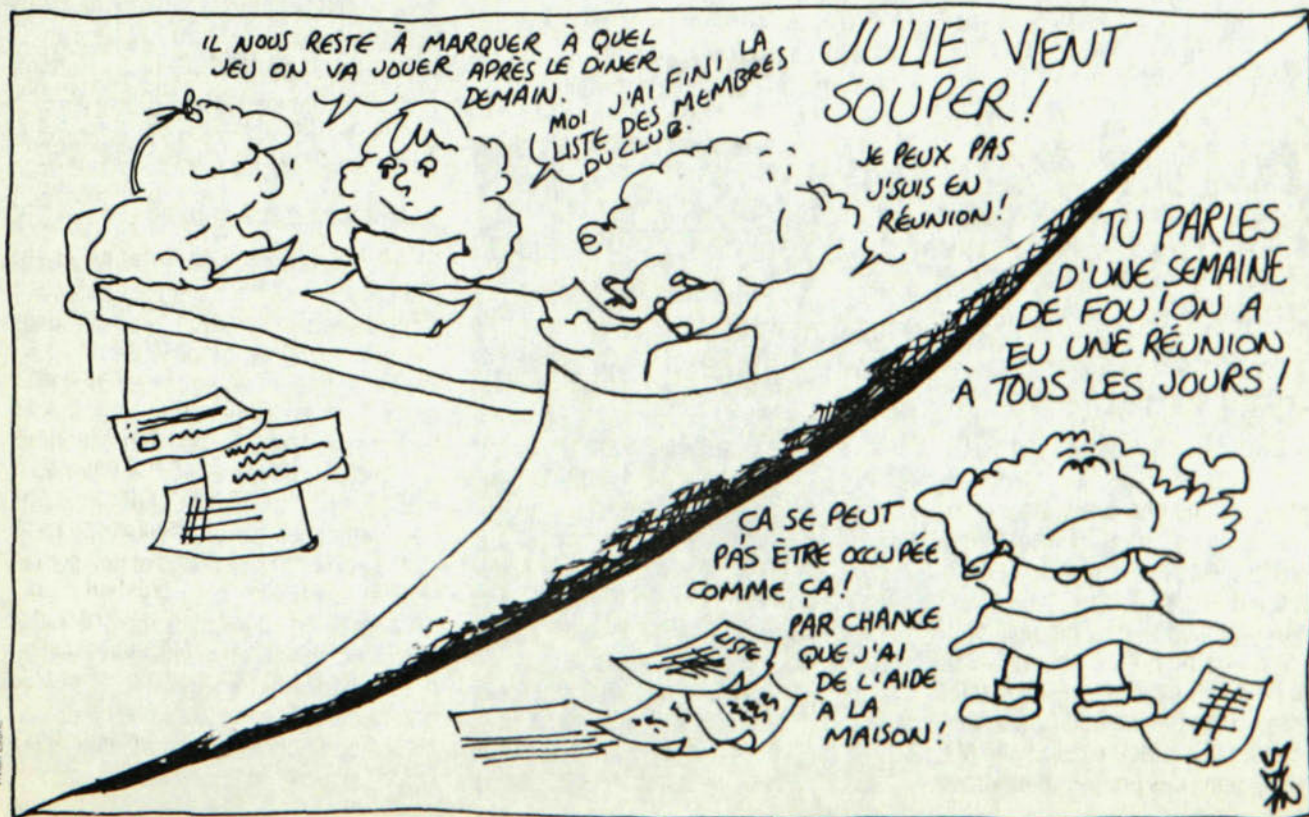
son monde intérieur peuplé, sûrement, d'être aimés et chéris. Ceux-là mêmes qui n'ont pas compris son cri d'amour...

Elle est morte, il y a à peine quelques jours. Seule! Sur un banc public. Avec comme seuls compagnons les chiens et les badauds du coin. Quelle tristesse!

D'elle, il ne me reste plus que cette photo. Mais... Attendez! Je regarde attentivement la photo et je vois une lueur au fond de ses yeux. Et sur ses lèvres, l'esquisse d'un sourire. Elle m'a livré un peu d'elle-même, ce jour-là. Emue, je serre contre ma poitrine le dernier cri d'amour de la vieille dame au chapeau rose... de mon quartier. Δ

Aline St-Pierre est bénévole et membre du Conseil national de Développement et Paix.

LE MONDE VU D'EN BAS



Haïti: entre espoir et damnation

PAR FRANTZ VOLTAIRE

Il y a un an, l'effondrement de la dictature des Duvalier, vieille de plus de 28 ans, et son remplacement par un Conseil national de gouvernement (CNG) présidé par le général Namphy avait fait naître l'espoir d'un changement. Aujourd'hui, le peuple n'attend plus grand-chose d'un gouvernement qui ignore royalement ses revendications.

En effet, face aux exigences de la déduvaliérisation, le CNG ne cède sur rien: seuls deux tonton-macoutes ont été jugés; les autres dignitaires duvaliéristes courent encore les rues et semblent attendre que l'orage passe. Pendant ce temps, certains macoutes devenus «chômeurs» se recyclent dans la délinquance et multiplient vols, viols et assassinats, alors que d'autres sont intégrés dans l'armée comme soldats.

Le CNG: un duvaliérisme sans Duvalier

Pour obliger le Conseil national de gouvernement (CNG) à dénoncer le parti duvaliériste (PREN), il aura même fallu une gigantesque manifestation organisée

par les organisations démocratiques et l'Église catholique et regroupant plus de 200.000 personnes, le 7 novembre dernier.

Après un an de gouvernement, le CNG, dont la mission était de créer les conditions nécessaires à l'aménagement de

structures démocratiques, présente un bilan nettement négatif. Malgré l'appel du général Namphy à une participation populaire aux élections, la distance se creuse chaque jour davantage entre gouvernants et gouvernés. La crise de confiance s'est installée et tout le monde semble méfiant à l'égard du CNG auquel on attribue l'idée de mettre en place un duvaliérisme sans Duvalier.

Dans son message à la nation du 1er janvier dernier, le général Namphy a certes réaffirmé la volonté du CNG d'organiser des élections libres en 1987. Mais ces déclarations contrastent avec un style de gouvernement autoritaire et le retour sur la scène politique des anciens dignitaires duvaliéristes.

La population paraît se méfier, avec raison, de cette démocratie contrôlée qu'on semble vouloir lui imposer. D'ailleurs n'a-t-elle pas boycotté à 90% les élections d'octobre 86 pour une assemblée constituante dont les deux tiers des membres auraient été élus et l'autre tiers choisi?

La démocratie à la base

Pour ce peuple patient, pauvre, solidaire et réellement démocrate, la démocratie haïtienne se construit à la base dans cette floraison de comités de quartier, d'associations socio-professionnelles, de comités populaires, de syndicats, de groupes de femmes, de jeunes, d'associations paysannes et dans les communautés ecclésiales de base (les Ti-Légliz). Ces semences de solidarité montrent qu'il y a dans la société haïtienne une foule de germes démocratiques.

La tenue, à la fin du mois de janvier, du premier congrès des mouvements démocratiques devrait représenter un événement capital. Il permettra à diverses organisations engagées à travers le pays dans la lutte pour la démocratie et le changement, de sortir de l'isolement et d'entrer



Voitures brûlées appartenant à des tonton-macoutes.



Les efforts d'une génération

Face aux forces du statu quo, il y a, depuis le 7 février 1986, l'émergence lente d'un mouvement populaire réclamant la justice, le respect des droits des citoyens et l'établissement d'une démocratie politique et sociale. Cette exigence de justice et de démocratie a été à la base du mouvement de déchoukage (déracinement NDLR) du duvaliérisme. Elle ne sort pas des livres mais résulte d'un amalgame de foi religieuse, d'élans libertaires, de réalisme, de courage, d'humour et de sens commun.

Aujourd'hui, le peuple haïtien doit affronter une tâche gigantesque: non seulement reconstruire le pays détruit par les Duvalier mais surtout rectifier le cours de son histoire. Si quelque chose peut unir les Haïtiens, c'est précisément l'idée de bâtir un pays, ce qui demandera les efforts d'une génération. Mais le peuple haïtien sait aussi que la déduvaliérisation est la condition nécessaire pour une telle entreprise.

Au projet du CNG d'instaurer un duvaliérisme sans Duvalier, le mouvement démocratique oppose un projet de société qui s'articule autour de trois grands axes: démocratie participative, développement économique et social endogène, renforcement de l'identité et de la culture nationales. Δ

Frantz Voltaire coordonne le Centre international de documentation et d'information haïtienne, caraïbienne et afro-canadienne (CIDIH-CA). Il est retourné trois fois en Haïti depuis la chute du régime Duvalier, le 7 février 1986.

en concertation pour, précisent ses organisateurs «aboutir à un discours commun et à la mise en place d'un instrument adéquat pour l'expression des aspirations populaires.» Plus concrètement, les participants au congrès travailleront à:

- «produire une **analyse critique** des événements d'avant et après le 7 février, pour mieux évaluer les obstacles rencontrés dans la lutte contre le macoutisme et pour la démocratie.»
- «élaborer un **projet de société** dans lequel le peuple, en particulier les paysans traditionnellement laissés pour

compte dans la vie politique nationale, les provinces et les communes devront mettre en place les conditions de résolution des problèmes d'éducation, de santé, de justice, de travail et d'exercice du contrôle des pouvoirs politiques.»

- «chercher une **organisation unitaire** qui soit une force décisive pour l'expression des revendications et la réalisation d'une démocratie véritable, dans laquelle le macoutisme n'aura plus droit de cité.»



20 et 40 ANS, ÇA SE FÊTE!

Depuis 1967 Développement et Paix, fondé par les évêques canadiens, a contribué financièrement à 6 700 projets réalisés par des groupes de base qui ont pris en main leur développement en Amérique latine, en Asie et en Afrique. En même temps, ici au Canada, Développement et Paix a oeuvré par son programme de sensibilisation, d'information et d'éducation du public, pour faire connaître les causes du sous-développement et la situation dans le Tiers-Monde et ainsi impliquer les Canadiens-ne-s dans la construction d'un monde plus juste et plus solidaire.

Depuis 1947, le Centre Social d'Aide aux Immigrants (CSAI), créé par les Soeurs du Bon Conseil, a accueilli au pays des milliers de nouveaux arrivants démunis, les a aidés à résoudre leurs besoins immédiats, les a accompa-

gnés pour prendre contact avec les personnes et organismes capables de favoriser leur adaptation à notre milieu. En bref, le CSAI leur a prêté une main amie jusqu'à ce qu'ils puissent se débrouiller par eux-mêmes.

Pour souligner les 20 et 40 ans d'effort de ces deux organismes et pour mettre en valeur le travail de centaines de bénévoles, il y aura une grande soirée multiculturelle, le samedi, 28 février prochain, à 19h30 à l'Église Notre-Dame de la Salette, 3535A, avenue du Parc à Montréal (près de Milton).

Cette soirée organisée conjointement par Développement et Paix et le CSAI, sera marquée par la présence des groupes musicaux et des groupes d'artistes d'ici et de plusieurs pays. Nous comptons sur vous pour venir célébrer avec nous et faire de cette soirée un succès.

Les évêques américains prêchent la justice économique

Leur démarche a duré six ans. Le résultat, un document de quelques centaines de pages intitulé: **Justice économique pour tous: l'enseignement social catholique et l'économie américaine** a l'immense mérite d'avoir été produit en consultation avec les communautés chrétiennes, les organisations et le public en général.

L'analyse que font les évêques américains est moins radicale, certes, que celle produite sur le même thème par les évêques canadiens en 1983. Néanmoins, dans une conjoncture où les élites conservatrices remettent en cause l'intervention de l'État dans l'économie, elle est contestataire parce qu'elle questionne fondamentalement les politiques reaganiennes créatrices de chômage et de pauvreté.

L'économie au service des humains

La pauvreté aux États-Unis, estiment les évêques, constitue un véritable scandale social et moral. Selon eux, l'économie doit être évaluée en fonction de son impact sur la dignité humaine des com-



munautés. Il y a là un enjeu moral d'importance.

Dès le départ, ils font référence à cette tradition biblique qui considère les pauvres comme agents du pouvoir de transformation de Dieu. Le Dieu de la Bible se manifeste comme Libérateur, force active du côté des pauvres. Les hommes et les femmes, sommets de la création, sont à l'image de Dieu. Les ressources de cette création appartiennent à l'ensemble de l'humanité et ne sauraient être accaparées par une minorité. L'enseignement de Jésus reflète les mêmes valeurs et invite les chrétiennes et les chrétiens à se solidariser avec les pauvres.

Pour les évêques, il est temps de compléter l'engagement pour les droits civiques par un engagement en faveur des droits économiques (droit au travail, au logement, à un revenu décent, etc...). Bien sûr, affirment-ils, la liberté de propriété doit être protégée. Mais ce droit de propriété est limité par le bien commun. D'autre part, les travailleuses et les travailleurs ont aussi le droit de s'organiser en syndicat pour défendre leurs droits. Ils insistent sur la nécessité pour les femmes d'obtenir l'égalité au plan du revenu. Ils en profitent pour affirmer leur intention de combattre la discrimination vécue par les femmes dans l'Église et la société.

L'organisation actuelle du travail et de l'économie, disent les évêques, a un impact négatif sur les familles. Des politiques économiques et sociales de soutien aux familles constitue une préoccupation majeure des rédacteurs du document. Pour eux, la compétition économique et les fausses valeurs culturelles véhiculées par la publicité et les mass-média jouent un rôle néfaste à l'égard de celles-ci.

Enjeux économiques

Quatre enjeux particuliers retiennent l'attention de l'épiscopat américain: le chômage, la pauvreté, l'agriculture et l'économie internationale.

Ainsi les évêques appellent-ils à un nouvel engagement national en fonction du plein emploi. Ils proposent une réforme fiscale et des politiques de bien-être visant l'élimination d'une pauvreté qui frappe durement les Noirs, les Latino-américains, les femmes et les jeunes. Ils promeuvent des mesures empêchant la concentration des propriétés dans le domaine agricole et favorisent le maintien des fermes familiales. Enfin, ils sont

d'avis que les États-Unis pourraient soulager les nations pauvres par des programmes d'aide, d'investissement, de financement et de commerce qui soient justes et porteurs d'une «option pour les pauvres».

Faisant un lien avec leur déclaration pastorale sur la paix de 1983, ils dénoncent l'augmentation des dépenses militaires «désastreuses pour les pauvres et les membres vulnérables tant de notre pays que des autres nations.» En ce sens, «les priorités de dépenses de l'État doivent être révisées en fonction de la justice et de la paix.»

Il faut expérimenter de nouvelles formes de coopération, déclarent les évêques, de façon à étendre la démocratie également au plan économique. Cette coopération doit se retrouver à l'intérieur des entreprises par un partage des décisions et même de la propriété entre employé-e-s et employeurs. Il faudrait développer une concertation au niveau local et régional et au niveau du développement de politiques nationales et internationales.

Un processus démocratique

La décision de produire un tel document date de 1980. Les évêques américains viennent alors de terminer leur lettre sur le marxisme et jugent nécessaire d'analyser aussi d'une façon critique leur propre système économique. Après une vaste consultation qui dure quatre ans, ils publient un premier texte qu'ils soumettent à l'ensemble de la communauté catholique et aux autres personnes intéressées. Ils reçoivent alors une foule de réactions. En 1985, ils proposent à la consultation une deuxième version. En novembre dernier, ils votaient un texte final en assemblée plénière.

En lui-même, ce processus consultatif constitue tout un événement. L'autorité ecclésiale n'a pas tellement l'habitude de se mettre à l'écoute de la communauté chrétienne et de lui soumettre ses prises de position avant de les rendre officielles. Ce processus manifeste en lui-même une conception théologique selon laquelle l'Esprit-Saint ne s'exprime pas seulement à travers la hiérarchie, mais aussi à travers chaque membre de l'Église. Issue de la communauté ecclésiale, cette déclaration épiscopale sur l'économie prend aussi certains engagements en fonction de l'Église elle-même.

L'Engagement de l'Église

Ainsi, écrivent les rédacteurs, les employé-e-s d'Église doivent recevoir un revenu suffisant et jouir des bénéfices sociaux reconnus dans la société américaine. Les communautés religieuses pauvres doivent être soutenues. Les employé-e-s d'Église ont le droit de s'organiser et de négocier collectivement sans intimidation. Les institutions d'Église devraient adopter de nouveaux modèles de collaboration entre employé-e-s et direction.

L'épiscopat invite également les institutions chrétiennes à s'assurer que leurs investissements servent d'une façon responsable. Cela peut signifier intervenir au niveau des assemblées d'actionnaires pour exiger que les fonds placés dans des banques ou des entreprises par les Églises ne servent pas à soutenir des régimes répressifs.

L'Église, rappelle enfin le document, est appelée particulièrement à servir les pauvres, les malades et les marginaux. Les membres de l'Église comme l'ensemble des citoyens doivent donc voir à ce que leurs organisations et leurs gouvernements travaillent en fonction de la justice économique. Ils doivent également soutenir les groupes de base organisés par les pauvres eux-mêmes.

Les suites

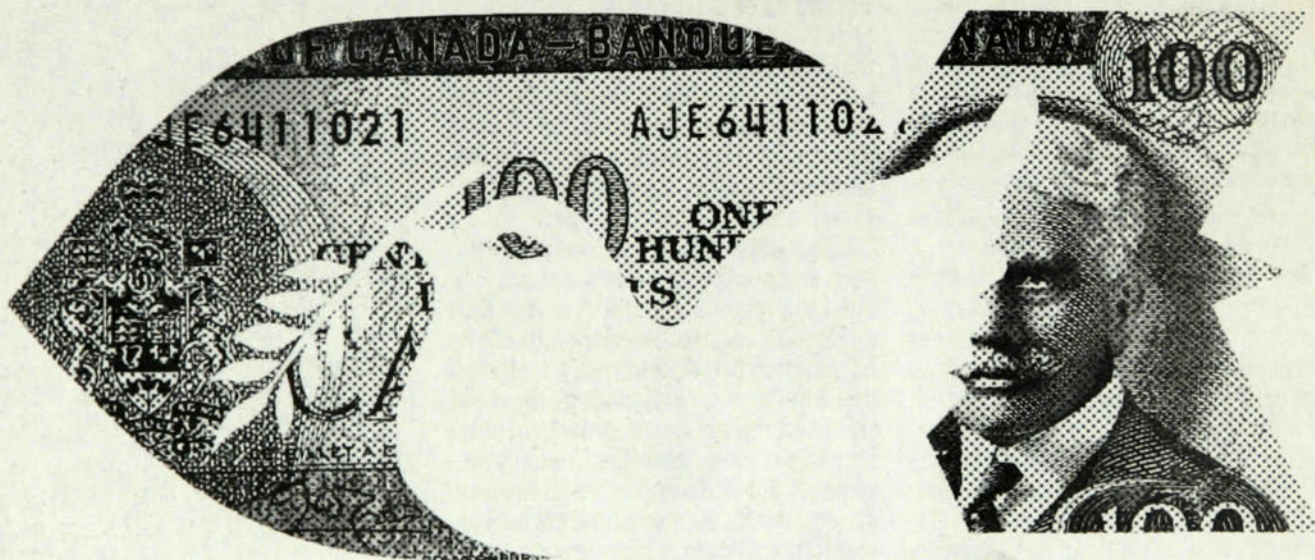
Lors de l'assemblée de novembre, les évêques ont également listé un certain nombre de moyens pour que cette déclaration ait des suites au sein même de l'Église.

Des outils pédagogiques ont été bâtis pour une éducation de la conscience chrétienne dans les écoles, les églises, les mass-médias, etc.

Avec leur déclaration sur la paix qui avait fait grand bruit, cette prise de position constitue un document important pour une implication des communautés chrétiennes d'une façon pertinente dans leur histoire.

Si tout le processus de consultation a adouci un certain nombre de passages plus virulents de la première version, la déclaration n'en demeure pas moins un message qui remet en cause des préjugés et des politiques discriminatoires envers les pauvres de ce pays. ▲

RAYMOND LEVAC



«Nos impôts pour la paix»

Dix milliards de nos impôts sont détournés chaque année pour financer l'effort de guerre. Mais près de 400 Canadiens, dont une trentaine de Québécois, ont choisi de refuser cette collaboration. Ils et elles retiennent la part de leurs impôts normalement destinée à la Défense, soit 9%, et la versent dans un fonds provisoire pour la paix. La condamnation récente d'une pacifiste à Vancouver n'a pas freiné la détermination des objecteurs de conscience.

Le 28 janvier dernier, le Dr Serge Mongeau et d'autres militants de l'Union des pacifistes du Québec créaient le mouvement québécois «Nos impôts pour la paix». Objectifs: signifier au gouvernement leur insatisfaction face aux dépenses militaires et le forcer éventuellement à créer un Fonds pour la paix.

propos recueillis par DANIEL BARIL

Q.: Dr Mongeau, n'est-il pas utile et nécessaire pour le Canada d'avoir un budget de défense?

Serge Mongeau: Non, c'est inutile. Nous sommes une zone tampon entre deux énormes opposants, les États-Unis et l'URSS. S'ils avaient le goût de déclencher une guerre, le Canada n'aurait pas beaucoup de poids dans ce conflit. D'autre part, il faut trouver des alternatives aux moyens actuels «d'équilibre de la terreur». Non seulement parce qu'ils drainent des ressources qui pourraient être affectées à des besoins fondamentaux mais surtout parce que les armes actuellement disponibles font en sorte qu'une guerre entre les grandes puissances signifierait la destruction de la presque totalité de l'humanité.

Q.: Vous pensez qu'une guerre conventionnelle ne serait pas possible?

Serge Mongeau: Tant qu'à faire une guerre conventionnelle, on n'a pas besoin d'investir dans une armée. On devrait investir dans des épées, entraîner chacun quelques gladiateurs et accepter que le meilleur gladiateur ait gagné la guerre. Ou encore organiser un match de lutte, une partie de ping-pong!

Q.: Dans vos documents, vous semblez transformer les payeurs de taxes en complices de la guerre. N'est-ce pas porter un jugement sévère sur l'honnête citoyen qui veut respecter les lois?

Serge Mongeau: Oui, c'est un jugement sévère et dans la situation actuelle, ne rien dire ou ne rien faire, c'est être complice. Si on veut que la situation change, il faut s'impliquer activement. On ne peut pas se contenter de dire qu'on refuserait la conscription s'il y en avait une. On sait bien qu'il n'y en aura pas. Les états n'ont plus besoin d'armées immenses pour gagner une guerre. Ce dont ils ont besoin, ce sont des armes sophistiquées qui coûtent très cher. Tous les pays occidentaux reconnaissent l'objection de conscience parce qu'on peut se passer plus facilement des hommes que de l'argent. Ce qui est intéressant avec la retenue d'impôts, c'est que cela permet à chacun de poser un geste concret alors que la plupart se sentent impuissants devant ce problème.

Q.: Est-ce un moyen risqué?

Serge Mongeau: Oui. Le gouvernement canadien ne le reconnaît pas et il pourrait devenir plus agressif si le mouvement prenait de l'ampleur. Il faut être conscient des répercussions possibles. Si on ne paye pas ses impôts, le gouvernement peut prendre des mesures. Celles qu'il a prises jusqu'ici sont de deux ordres: puiser directement dans le compte de banque ou saisir le salaire. Cela n'a pas été fait souvent mais il faut être conscient du danger. Dans mon cas, le gouvernement s'est remboursé, à même un trop payé de l'année dernière, un montant que j'avais retenu il y a deux ans... Cette procédure semble illégale.

Q.: Ceux qui sont victimes de ces mesures ont-ils des recours possibles?

Serge Mongeau: Certains contestent actuellement ces mesures devant les tribu-

naux à Vancouver. On veut en faire une cause-type pour contester la constitutionnalité des saisies. La Charte reconnaît la liberté de conscience dans le refus de participer à la guerre. Nous voulons que cette interprétation soit étendue à la volonté de ne pas participer financièrement aux efforts de guerre.

Q.: Mais la Cour de Colombie-Britannique vient de rendre un jugement condamnant le Dr Jerilynn Prior à payer à l'impôt ce qu'elle avait déjà versé dans un fonds pour la paix...

Serge Mongeau: Ce jugement a été rendu par un premier tribunal et nous nous y attendions puisqu'il n'y a jamais eu de jugement de la cour Suprême sur un tel cas. Les tribunaux inférieurs donnent toujours raison aux gouvernements. La cause est en appel et il faudra aller jusqu'en cour Suprême. Nous ne sommes qu'au début d'un combat de longue haleine. Et il ne faut pas être naïf: les mouvements d'objection de conscience sont toujours mal perçus des gouvernements.

Q.: N'est-ce pas justement un peu naïf de demander au gouvernement de modifier ses perceptions d'impôts de façon à permettre aux citoyens de les verser dans les budgets de leur choix?

Serge Mongeau: Naïf au sens où on sait que les gouvernements ne sont pas prêts à se soumettre à une chose comme celle-là. Ce serait pratiquement un référendum et ils savent fort bien que la majorité choisirait de verser son argent dans un fonds pour la paix. Alors pourquoi continuent-ils d'investir tant dans la guerre et si peu dans la paix? Pourquoi continuons-nous à élire ce genre de gouvernement?

Nous cherchons à mettre le gouvernement face à ses contradictions. S'il se veut démocratique, il doit se plier à la volonté de la majorité. On serait même prêts à accepter que le fonds ne soit créé que si 50% des citoyens le demandaient ou encore à soumettre la question à un référendum.

Q.: Y a-t-il des pays où cela se fait?

Serge Mongeau: Non, mais des fonds comme celui qu'on met sur pied existent en France, en Allemagne, aux États-Unis et en Australie. Ce sont toujours des actions illégales.

Q.: Ceux qui contribuent au fonds «illicite» pour la paix peuvent-ils récupérer leur argent?

Serge Mongeau: En tout temps. Si quelqu'un était trop harcelé par l'impôt ou n'avait plus les moyens, il pourrait retirer son argent. Mais le fonds de Vancouver ne rembourse que le montant original parce que les intérêts servent à défrayer les procès. D'ailleurs la plupart de ceux qui s'engagent dans cette action laisseront leur argent dans le fonds et rembourseront d'une autre façon si le gouvernement les poursuit.

Q.: Pourquoi avoir créé un fonds québécois?

Serge Mongeau: L'originalité du fonds québécois est de permettre le développement d'initiatives de paix au Canada ou ailleurs dans le monde. On s'est dit qu'au lieu de laisser dormir cet argent, on pourrait l'utiliser pour des actions immédiates. Nous avons donc créé deux fonds. Le premier, comme celui de Vancouver, serait transférable à l'éventuel fonds du gouvernement. Le deuxième est non-récupérable et servira à financer des actions de paix. Les citoyens qui désirent exprimer de cette façon leur désaccord indiquent auquel des deux fonds ils veulent verser leur 9%.

Q.: Quel type d'actions pourraient être financées par ce deuxième fonds?

Serge Mongeau: Il y a bien sûr les actions des groupes pacifistes québécois mais on pense davantage à s'engager au niveau international. À l'Amérique centrale où les populations n'ont pas le minimum vital. Au Nicaragua par exemple, une partie importante des budgets est utilisée pour lutter contre les «contras» et les gens n'ont pas assez d'argent pour assurer leur subsistance. On pourrait alors financer le projet d'une école ou autre chose du genre. Mais les décisions reviendront à un «comité de sages» qui donnera de la crédibilité à ces initiatives, un peu comme le mouvement «Un F-18 pour la paix» chapeauté par Mmes Claire Bonenfant, Francine Fournier et Mgr Proulx. Notre comité reste à former. △

«Nos impôts pour la paix», 5285 Aurèle, St-Hubert, J3Y 2E8

Daniel Baril est journaliste pigiste.

Le Fonds de Solidarité (F.T.Q.)

Ça change pas le monde mais...

RAYMOND LEVAC

Après trois années d'existence, le Fonds de Solidarité des travailleurs du Québec souhaite jouer un rôle plus grand dans le soutien «d'initiatives économiques populaires» comme les coopératives de travail ou les corporations de développement économique et communautaire. Son intervention dans le dossier Québécois et AMC-Renault témoigne aussi de son intention de s'impliquer dans certains dossiers économiques majeurs. Jusqu'ici cependant, le Fonds s'est concentré sur les petites et moyennes entreprises, créant ou maintenant 2,500 emplois dans une quinzaine d'entre elles.

Pour les 55 employé-e-s de la compagnie Truscon, une filiale de SIDBEC, le Fonds de Solidarité est quelque chose d'important. À l'automne 1984, ils se retrouvaient en chômage suite à la décision de SIDBEC de fermer leur compagnie, jugée non-rentable.

Un an plus tard, grâce à l'intervention du Fonds, ils pouvaient à nouveau fabriquer des poutrelles d'acier. Le Fonds

avait fourni 30% du nouvel investissement, soit 260.000 \$, les employé-e-s 15% et Structal, une compagnie privée de Québec assumait le reste et devenait l'actionnaire majoritaire.

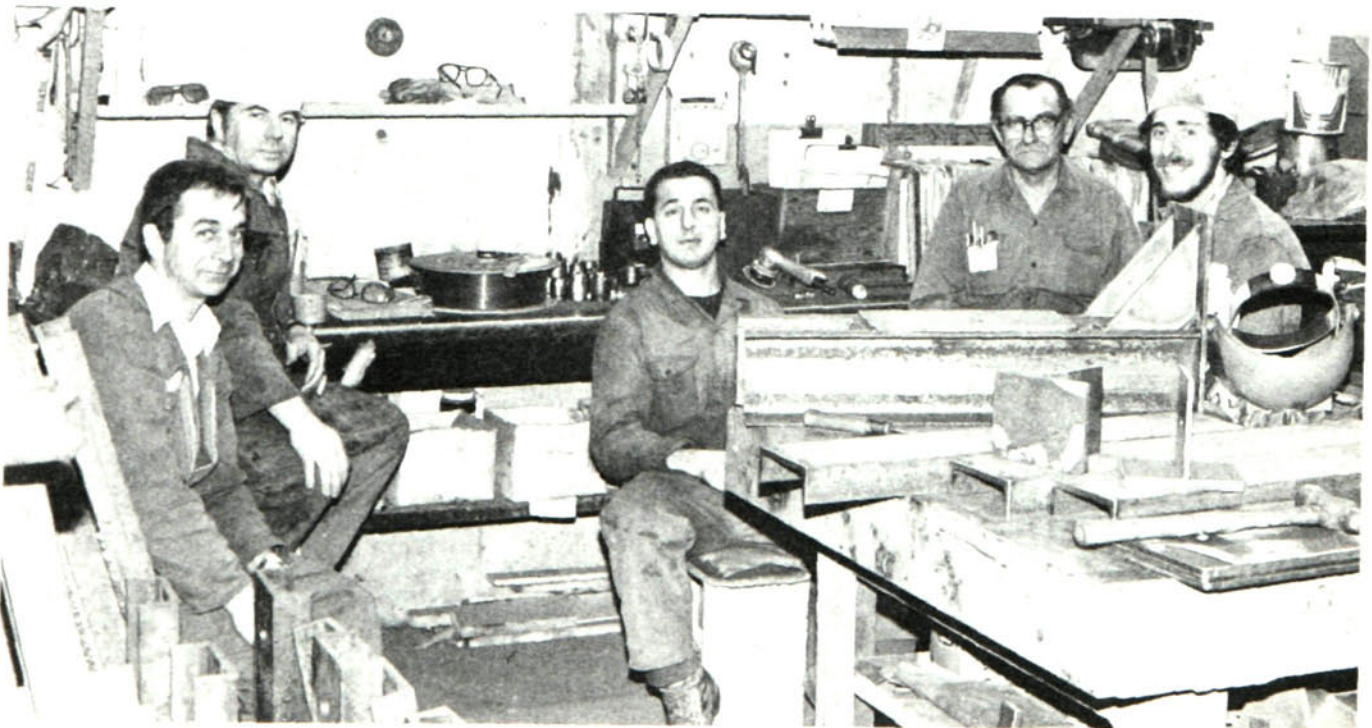
Dans ce cas-ci comme dans les autres, le Fonds de Solidarité est intervenu en accord avec le syndicat. Il a signé, avec le nouveau propriétaire, une convention d'actionnaire qui lui assure un siège au

conseil d'administration. En échange de leur investissement, les employé-e-s de Truscon obtiennent eux aussi un siège au C.A.

La relance de l'entreprise a exigé des concessions de leur part. Ils ont accepté des salaires moindres qu'au moment de la fermeture. Ils ont cependant accès aux livres comptables de la compagnie et ont acquis des améliorations à leurs conditions de travail: mesures visant à réduire la poussière dans l'usine, choix des contremaîtres par les travailleurs-euses travailleurs-euses.

Possédant l'information de première main sur la situation financière de l'entreprise, leur syndicat peut revendiquer de meilleurs salaires et conditions de travail au fur et à mesure que la situation de l'entreprise s'améliore.

Le Fonds de Solidarité insiste beaucoup sur la formation économique com-



Travailleurs des Aciers Truscon de Ville Lasalle, membres du Syndicat des Metallos (FTQ)

me condition d'un plus grand pouvoir des travailleurs et travailleuses sur leur milieu de travail. Il offre trois types de services de formation. Dans les entreprises où il investit, il donne des cours d'initiation économique permettant aux employé-e-s de lire et de comprendre, par exemple, les états financiers de la compagnie. Au sein même de la FTQ, un nombre grandissant d'exécutifs de syndicats locaux comptent un poste de responsable du Fonds. Un réseau de 1250 responsables locaux a ainsi été créé. Ces personnes reçoivent une formation sur le rôle du Fonds, son fonctionnement et ses avantages. Enfin, les permanentes et permanents syndicaux sont invités à suivre une session de cinq jours sur l'analyse économique de l'entreprise.

Les initiatives économiques populaires

«Au départ, il fallait créer la confiance, même auprès des membres de la FTQ», affirme Louis Fournier, directeur des communications pour le Fonds de Solidarité. «Il fallait être prudent, faire la preuve qu'une organisation syndicale pouvait administrer sérieusement un tel projet».

«Aujourd'hui la confiance est là, dit-il, on peut prendre plus de risques. On a les reins assez solides pour, par exemple, intervenir dans des dossiers comme Québécois». Dans ce dernier cas, «les dés étaient pipés d'avance au profit de Nordair, ajoute-t-il. Jusqu'ici, le Fonds s'est surtout impliqué dans les P.M.E. mais il pourrait maintenant, soutient Fournier, aller dans les entreprises plus grosses et intervenir, dans le courant de privatisation actuelle, pour assurer une participation et une influence des travailleurs et travailleuses dans ces entreprises. «Pourquoi toujours tout laisser aux autres? conclut-il. Les organisations ouvrières ne contrôlent même pas les fonds de pension des travailleuses. Pense à ce qu'on pourrait faire avec cette épargne-là!»

En outre, selon notre interlocuteur, la situation économique du Fonds lui permettrait aussi de soutenir un certain nombre d'initiatives populaires. Ainsi, l'organisme vient de négocier avec la Fédération québécoise des coopératives de travail du Québec un REER collectif pour les membres de ces coops. Cette entente permet à ces travailleuses et travailleurs de se donner un certain nombre

PETITE HISTOIRE CHIFFRÉE

Au plus fort de la crise économique, la FTQ, frappée de plein fouet, cherche à réagir sur ce terrain. Elle n'est pas intéressée à répéter les expériences de cogestion ou d'autogestion, du type Tricofil, qu'elle juge difficile à appliquer dans le contexte nord-américain. Non, la centrale opte plutôt pour un fonds d'investissement qui contribuerait à créer et maintenir des emplois.

Le Fonds de Solidarité des travailleurs du Québec naît en 1984. Il fait appel à l'épargne volontaire en vue de la retraite. Son rendement était de 8,9% l'an dernier. L'économie d'impôt attachée au REER, couplée aux deux crédits d'impôt de 20% chacun, en fait un placement intéressant.

Soixante-dix pour cent des actionnaires du Fonds sont membres de la FTQ; 15% proviennent d'autres organisations syndicales et le reste du grand public. Au niveau syndical, on privilégie la formule de déduction à la source. On a même négocié, là où il n'y avait pas de fonds de pension, que certains employeurs versent une cotisation au nom des employé-e-s.

En janvier 1987, l'actif du Fonds s'élevait à 55 millions \$ et son membership à 22.000 adhérent-e-s. Ses dirigeants avaient bon espoir d'atteindre les 75 millions \$ et les 40.000 actionnaires d'ici le 1er mars.

d'avantages en vue de la retraite. Élément intéressant: tout l'argent ainsi investi par les membres des coops sera réinjecté dans des projets de démarrage ou d'expansion d'entreprises coopératives. «Et il se pourrait que le Fonds de Solidarité en mette davantage», d'ajouter Louis Fournier.

En outre, explique ce dernier, le Fonds est également prêt à soutenir les initiatives des corporations de développement économique et communautaire (CDEC). En collaboration avec les CDEC des quartiers Centre-Sud, Hochelaga-Maisonneuve et Pointe St-Charles à Montréal, il participe à la mise sur pied d'un fonds local d'investissement en capital de risque réservé au démarrage d'entreprises. Le Fonds fournit également une aide technique aux entreprises communautaires. Il fait partie d'un groupe-conseil qui travaille à l'implantation d'un incubateur d'entreprises dans le Centre-Sud de Montréal.

«Au fur et à mesure de la consolidation du Fonds, nous pourrions lancer des entreprises», ajoute Louis Fournier. Pourquoi ne pas, par exemple, financer le lancement éventuel d'un hebdomadaire progressiste comme tant de gens en rêvent? Il y a un marché, mais il faut de l'argent».

Ça ne change pas le monde, mais...

Investir dans le Fonds, c'est un geste de solidarité, mais c'est aussi un bon investissement. «Il ne s'agit pas de place-

ments spéculatifs qui visent à faire le plus de profit possible», reprend Louis Fournier. Il s'agit d'un placement à long terme en vue de la retraite. Avant 40 ans, les travailleurs et travailleuses pensent peu à la retraite. Ils disposent également de très peu d'épargne. Quarante-huit pour cent des Québécois et Québécoises ont moins de 2.000 \$ d'épargnes personnelles. C'est pourquoi nous favorisons une contribution au Fonds par le biais d'une déduction sur le salaire».

Selon notre interlocuteur, il n'y a pas de contradiction entre le rôle social du Fonds et la nécessité de lui garantir un bon rendement. «C'est que, explique-t-il, les placements du Fonds sont très diversifiés. Sur les 55 millions d'actifs, 15 millions sont investis dans des entreprises. 40% de l'actif est placé dans les obligations d'épargne, des prêts aux commissions scolaires, et le reste. La diversification permet ainsi de prendre certains risques tout en conservant à l'ensemble une grande solidité.»

Et la différence entre un investissement dans le Fonds et un investissement dans un REA (régime d'épargne-actions)? «Tu investis dans un REA à titre individuel, reprend Louis Fournier. Tu leur donnes ton argent et ils conservent le pouvoir. L'investissement dans le Fonds de Solidarité est collectif et permet ainsi une intervention et un pouvoir collectif. Il pourra permettre d'explorer de nouvelles formes de participation des employé-e-s dans l'entreprise. ▴

Mon logement n'est pas à vendre

Par ANNE-MARIE LAROCQUE et MARTINE D'AMOURS

« Les résidents des quartiers populaires sont délogés par les vendeurs de tofu et de futons! », s'exclamait récemment une intervenante du quartier montréalais de Pointe St-Charles.

Dans l'Outaouais, à Québec, à Montréal... les pouvoirs municipaux orchestrent des programmes de revitalisation des artères commerciales et des centres-villes, élaborent des plans d'aménagement pour des espaces stratégiques et encouragent l'accès à la propriété. Résultat: les condos de luxe foisonnent, les copropriétés se multiplient... et la population traditionnelle se retrouve à la rue. Ils sont 5 000 à Hull, entre 3 000 et 4 000 à St-Roch (Québec), 12 000 dans le Plateau Mont-Royal: le cortège des expulsions pourrait bien reprendre de l'ampleur si, comme il l'a annoncé, le ministre des Affaires municipales levait le moratoire sur la conversion de logements en copropriétés. C'est précisément ce que la coalition «Sauvons nos logements» tente d'éviter.

Aménagement, déménagement

«Jusqu'à tout récemment, explique Suzanne Laferrière, Pointe St-Charles regroupait majoritairement une population de bénéficiaires d'assurance-chômage, d'aide sociale et de pensions de vieillesse. Plusieurs n'avaient jamais déménagé en 15, 20 ou même 30 ans».

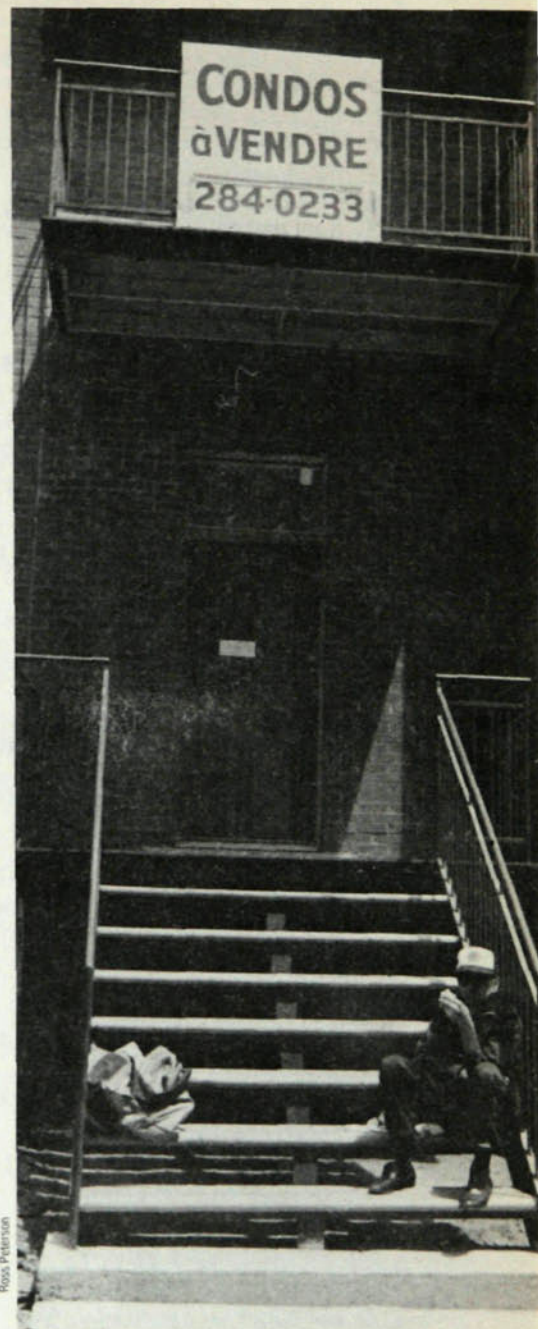
Mais voilà qu'avec la nouvelle vague de popularité de construction de condos dans le quartier, un grand nombre de ces résident-e-s ont dû déménager leurs pénates ailleurs. Des femmes assistées sociales et cheffes de famille monoparentale, des personnes âgées vivant seules ont été forcées de se reloger tant bien que mal dans plusieurs autres secteurs de la ville.

Cet éparpillement progressif de la population traditionnelle a suscité de vives réactions chez les résident-e-s et les

intervenant-e-s des groupes communautaires de la Pointe. Grandement insatisfaits du plan d'aménagement de la Ville rendu public en 1984, les résident-e-s et leurs porte-parole ont présenté, en octobre dernier, leur propre plan d'aménagement. Il vise trois objectifs: le maintien de la population traditionnelle, la création d'emplois locaux et l'amélioration du cadre de vie des résident-e-s.

Des condos, toujours des condos

Le quartier St-Roch, situé aux abords de la rivière St-Charles à Québec a aussi vu sa population chassée. De 1970 à 1975, 3 à 4 000 résidents aux revenus modestes ont été expropriés pour faire place à l'autoroute Dufferin Montmorency qui relie la colline parlementaire et Ste-Anne-de-Beaupré à des condominiums et des tours à bureaux.



Ross Peterson

La ville de Québec projette depuis une dizaine d'années de construire des condos et des logements de luxe dans le secteur de la Pointe Aux Lièvres. Dans cette portion ouest du quartier, tout près de la rivière St-Charles et des grands boulevards Dorchester et De la Couronne, la ville s'obstine à garder un grand territoire vacant dans le but d'y ériger éventuellement des condos.

Pourtant, les condos déjà construits dans ce secteur ne se vendent pas et il y a belle lurette que les résidents du quartier ont entendu parler des 4 500 logements que le gouvernement avait promis de fai-

re construire en 1970.

La ville de Québec caresse en ce moment le projet de la «Grande Place», qui prévoit la construction d'un immense centre commercial à l'image du «Rideau Hall» à Ottawa.

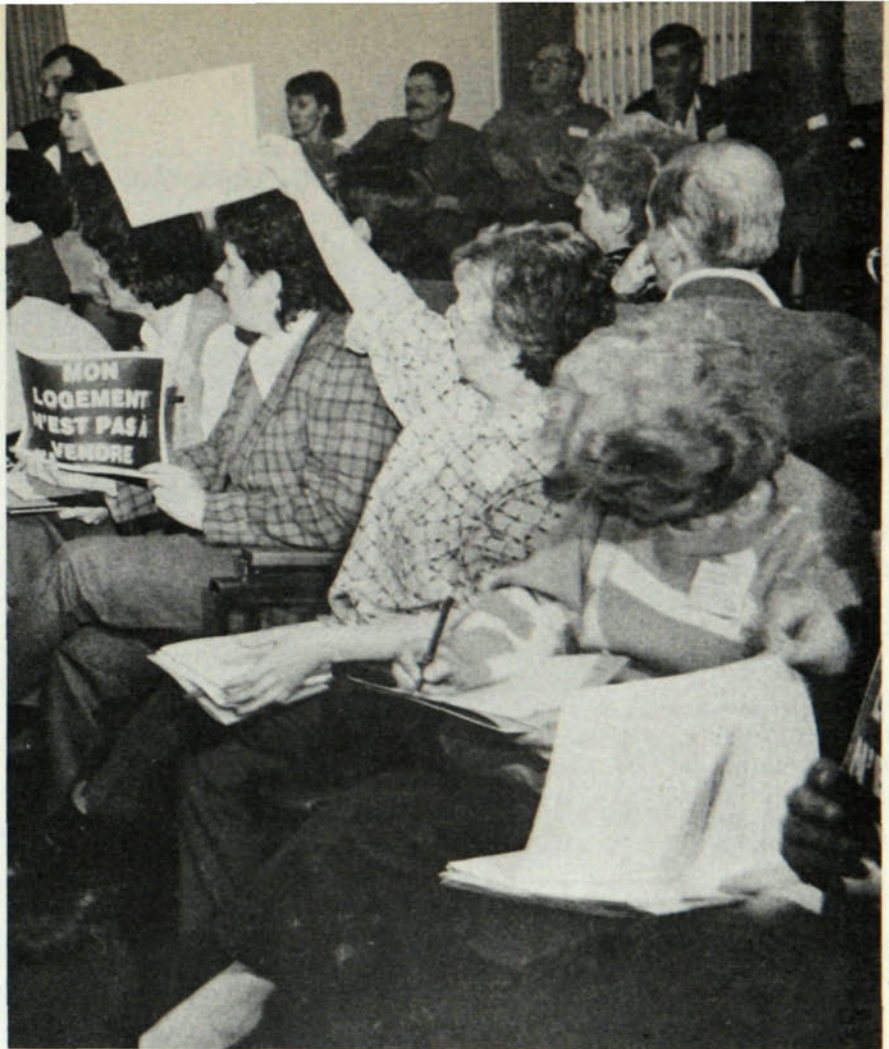
Ce projet chassera peu de résidents, ce secteur ayant déjà été vidé de sa population. Cependant, il menace le cadre de vie des résidents des secteurs avoisinants, entraînant un embourgeoisement marqué du quartier.

Il y a 12 ans... le moratoire

L'embourgeoisement des quartiers populaires, la «gentrification» comme on dit dans le jargon, a frappé. Tous n'en meurent pas mais tous en sont atteints, comme l'ont constaté les participant-e-s à un colloque sur la survie des quartiers populaires, organisé en décembre par le Front D'Action Populaire en Réaménagement Urbain (Frapru). Les groupes-logement représentés ont conclu, encore une fois, à la nécessité de revendiquer du logement subventionné, HLM ou coops, destiné prioritairement aux faibles revenus. Mais leur ennemi, à très court terme, réside dans le feu vert à la conversion de logements en copropriétés que le ministre Bourbeau pourrait bien donner dès juillet prochain.

Voyons voir. Il y a deux façons de créer de la copropriété. On peut d'abord construire des logements neufs et les vendre en condominiums: c'est le cas de 22 583 logements dénombrés au Québec à la fin de 1983, dont 17 000 dans la région de Montréal. On peut également convertir des logements existants en copropriétés ou en condominiums: c'est le cas de 4 000 ou 5 000 logements à Montréal, toujours à la fin de 1983.

Depuis 1975 pourtant, un moratoire interdit de telles conversions. Selon Robert Pilon, du Frapru, il a eu pour effet de stopper la transformation en copropriétés des immeubles de cinq logements et plus. En revanche, le moratoire n'a pas réussi à freiner l'expansion de copropriétés dans les immeubles de cinq logements ou moins. En dépit de l'interdiction, rapporte le porte-parole du Frapru, 67% des logements rénovés dans les quartiers centraux de Montréal l'ont été en copropriété. Lever ce moratoire, si plein de trous soit-il, équivaldrait à donner le feu vert à la conversion des logements et donc à l'expulsion des locatari-



Les 6, 7 et 8 décembre dernier, le colloque organisé par le FRAPRU sur le thème «la survie des quartiers populaires» a réuni quelque 200 personnes.

res. Montréal, où la somme des logements construits ou convertis en copropriété représente 4,8% du stock de logements pourrait alors devenir comme Toronto, qui compte 40% de copropriétés.

«Sauvons nos logements»

La coalition «Sauvons nos logements» regroupe le Frapru et le Regroupement des comités logement et associations de locataires; en tout une trentaine d'associations locales. Elle réclame l'interdiction de toute conversion de logements locatifs en copropriété et ce, tant et aussi longtemps que n'auront pas été adoptés des **mesures réelles de protection** des locataires et des **programmes d'aide** permettant aux locataires de s'approprier collectivement leurs logements.

Selon «Sauvons nos logements», le développement de copropriétés est néfaste parce qu'il diminue le stock de logements disponibles et entraîne une spéculation qui rend les immeubles inaccessibles aux faibles revenus et aux organismes sans but lucratif (ex: coop) qui voudraient en

faire profiter les locataires actuels.

Robert Pilon est d'avis que, dans l'état actuel des choses, la copropriété sert à expulser les locataires, plutôt qu'à les aider à accéder à la propriété. «On a dressé le portrait type du co-propiétaire, \$42 000 de revenu, jeune, scolarité universitaire. Il est illusoire de penser que, sans les programmes d'aide que nous réclamons, les faibles revenus pourraient se prévaloir de la formule copropriété.»

Et dans le cas où le gouvernement créerait de tels programmes? «Dans ce cas, poursuit-il, le Frapru n'excluerait pas cette hypothèse mais continuerait de favoriser d'abord les formules sociales de logement et d'accès à la propriété: coops, organismes sans but lucratif, HLM etc.»

La Coalition fait circuler des pétitions contre la levée du moratoire et veut mobiliser les locataires pour assister aux auditions de la Commission parlementaire qui, en juin prochain, se penchera sur cette question. À suivre!

Anne-Marie LaRocque termine un contrat au FRAPRU et étudie en journalisme.

THÉOLOGIE DE LA LIBÉRATION ET CONTEXTE NORD-AMÉRICAIN

Née à partir de l'affirmation d'une option pour les pauvres et de l'expérience des communautés de base en Amérique latine, la théologie de la libération pose maintenant à d'autres peuples et à d'autres contextes la question d'identifier leur propre oppression et le type de libération à laquelle Dieu les appelle.

En février dernier à Vancouver, se tenait une conférence internationale sur la théologie de la libération en Amérique latine et sur les défis posés par cette expérience d'Église. Cinq participant-e-s de la région de Québec ont entrepris depuis un travail de recherche et de traduction pour offrir au public des textes **nouveaux**, regroupés en trois blocs: 1) la théologie de la libération en Amérique latine, particulièrement au Nicaragua; 2) la théologie de la libération, un défi en contexte canadien et 3) «mise en garde» et critiques de Rome face à la théologie de la libération.

Ces textes sont disponibles au coût de \$2.00 en s'adressant au Comité diocésain d'action catholique, att. Diane Ferland, 435 du Roi, Québec G1K 2X1 tél: (418) 525-6187.

LE JUGEMENT «BOUBOU-MACOUTES»

Le 30 décembre dernier, le juge Tannenbaum de la Cour supérieure du Québec rendait son verdict dans l'affaire des visites des «boubou-macoutes» au domicile des assistés sociaux. La cause, on s'en souvient, opposait M. Pierre Paradis, ministre de la Main-d'oeuvre de la Sécurité du revenu, à Mme Aline Laforest, assistée sociale, qui plaidait l'illégalité de ces visites à domicile. Dans sa décision rendue le 30 décembre, le juge a tranché la poire en deux: il a déclaré que les visites étaient légales, à la condition de se faire avec le consentement des assistés sociaux visés. Verre à moitié vide ou à moitié plein?

D'une part, Mme Laforest, le Front commun des assistés sociaux et la Ligue des droits et libertés sont satisfaits de ce que le jugement ait consacré le droit d'un-e assisté-e social-e de refuser l'accès de son domicile aux agents visiteurs. Le Front commun recommandera d'ailleurs à ses membres d'exercer leur droit de refus.

Avec ces organisations, on peut considérer que le jugement constitue une brèche, et que la seconde étape consistera à démontrer que le consentement peut être arraché par la contrainte, la peur de perdre ses prestations, dans le rapport de pouvoir qu'exerce le boubou-macoute sur l'assisté social. Les pratiques

d'intimidation ne sont pas exclues. Telle bénéficiaire refuse l'entrée au boubou-macoute et reçoit par la suite deux ou trois autres «tentatives» de visites; telle autre qui affirme son droit de refus se fait répondre par l'agent: «Je ne suis pas sûr de cela». Ces deux petits exemples témoignent de ce que les assisté-e-s sociaux devront être non seulement informés, mais aussi très «solides» pour se prévaloir du droit que leur reconnaît le jugement Tannenbaum.

Par ailleurs, le simple fait qu'un jugement légalise les visites à domicile a de quoi inquiéter. Lentement mais sûrement, certains droits, comme celui de ne pas être présumé suspect, sont remis en cause. Quant on connaît les pratiques de certains fonctionnaires de l'aide sociale, qui ont tenté récemment d'obtenir sur les bénéficiaires des renseignements confidentiels auprès du service des Postes, on se dit que la bataille des droits et libertés est loin d'être gagnée.



**PARTOUT
AU
QUÉBEC**

CHICOUTIMI
(Saguenay Lac St Jean)
73, rue Arthur Hamel sud
Chicoutimi G7H 3M9
(418) 549-9320

CHANDLER
(Gaspésie Ile de la Mad.)
165, rue Commerciale ouest
Chandler G0C 1K0
(418) 689-2294

DRUMMONDVILLE
451, rue Notre-Dame
Drummondville J2B 2K9
(819) 478-8158

GRANBY
371, rue St Jacques
Granby J2G 3N5
(514) 372-6830

HAUTERIVE
(Côte Nord)
999, rue Comtois
Haute-riève G5C 2A5
(418) 589-2069 589 2608

HULL
(Outaouais)
258, boul St Joseph
Hull J8Y 3X8
(819) 771-7447
771-7450

JOLIETTE
(Lanaudière)
190, rue Montcalm
Joliette J6E 5G4
(514) 769-0762

MONTREAL
1601, rue Delorimier
Montreal H2K 4M5
(514) 598-2021

QUEBEC
155, boul Charest est
Quebec G1K 3G6
(418) 647-5700

RIMOUSKI
(Bas St Laurent)
124, rue Ste Marie
Rimouski G5L 4E3
(418) 723-7811

SEPT ÎLES
619, rue Brochu
Sept Îles G4R 2X7
(418) 962-5571

SHAWINIGAN
442, rue Willow
Shawinigan G9N 6T8
(819) 536-4433

SHERBROOKE
180, rue Acadie
Sherbrooke J1H 2T3
(819) 563-6515

SOREL
900, rue de l'Église
Tracy J3R 3R9
(514) 743-5502

ST-HYACINTHE
(Richelieu-Yamaska)
2425, rue Dessaulles
St-Hyacinthe J2S 2V2
(514) 438-4196

ST-JÉRÔME
(Laurentides)
289, rue de Villemure 2e étage
St-Jérôme J7Z 5J5
(514) 438-4196

ST-JEAN
(Haut Richelieu)
180, rue Notre-Dame
St-Jean sur Richelieu
J3B 6N2
(514) 348-4965

TROIS-RIVIÈRES
550, rue St Georges
Trois-Rivières G9A 2K8
(819) 378-5419

THETFORD-MINES
908, rue Labbe
Thetford G6G 2A8
(418) 338-3159

VAL D'OR
(Nord-Ouest québécois)
400, rue des Distributeurs
C.P. 1390
Val d'Or J9P 4P8
(819) 825-6137

VALLEYFIELD
(Sud-Ouest québécois)
412, boul du Havre
Valleyfield J6S 1T2
(514) 371-555

VICTORIAVILLE
100, boul Jufas est
Victoriaville G6P 4L5
(819) 758-6241

LANORAIE
38, rue Notre-Dame
Lanoraie J0K 1E0
(514) 887-2336

UN OUTIL DE SENSIBILISATION À PARTIR DE FICTIONS D'ANALYSES DE TABLEAUX DE FAITS

Disponible au prix de 3,00 \$
au: **Centre de documentation
Centrale de l'enseignement
du Québec**
2336, chemin Sainte-Foy
C.P. 5800
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4E5



D-8771



Les cassettes du Centre St-Pierre

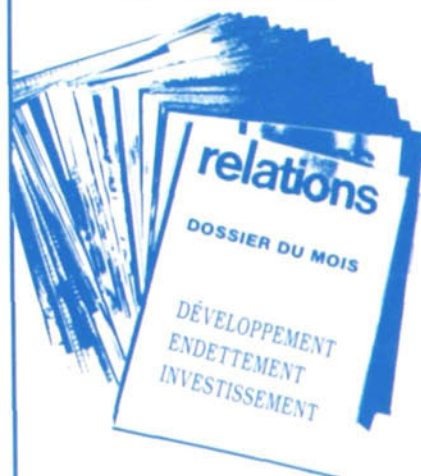
- Itinéraire politique et spirituel
Conférence de Pierre Vallières (1986)
- L'Église dans la Ville
Conférence de Jean Remy, sociologue (1986)
- L'Analyse sociale pour tous
Outils pratiques, par Guy Paiement
- La Revision de Vie
Initiation par Jean Fortier
- Spiritualité de la libération
Interview de Jorge Alvarez-Calderon (Pérou)

Prix de la cassette (90 minutes): 5.00\$
Ajouter 1.00\$ pour frais d'expédition

Centre St-Pierre,
1212 Panet, Montréal H2L 3B5
téléphone: 524-3561, poste 303

relations

UN MAGAZINE CHRÉTIEN ENGAGÉ
un regard critique
sur l'actualité politique,
sociale et culturelle



ABONNEMENT: 1 an (10 nos): 16,00\$
à l'étranger: 20,00\$

NOM _____

ADRESSE _____

code postal _____

RELATIONS 8100, Blvd St-Laurent
Montréal H2P 2L9 — (514) 387 25 41

Vie Ouvrière

TÉMOIGNAGES ENQUÊTES DOSSIERS

Vie ouvrière a publié jusqu'ici une centaine de dossiers qui sont toujours disponibles :

- le désarmement
- la nouvelle technologie
- l'alphabétisation
- les femmes
- les luttes populaires
- etc

Vie ouvrière a également publié deux ouvrages d'importance :

La vie dans nos mots, interviews de militants et de militantes, coédité avec le Mouvement des Travailleurs chrétiens.

Le projet de société de la CSN, coédité avec le Centre de formation populaire.

- | | |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> Abonnement régulier
(8 numéros/année) | 15 \$ |
| <input type="checkbox"/> Abonnement de soutien | 20 \$ |
| <input type="checkbox"/> Abonnement pour 2 ans | 28 \$ |
| <input type="checkbox"/> Abonnement à l'étranger | 18 \$ |
| <input type="checkbox"/> 6 abonnements et plus | 12 \$ |

Nom

Adresse

Code postal

Joindre un chèque à l'ordre de :

Revue Vie Ouvrière

1212 Panet,
Montréal, Qc

H2L 2Y7

Tél. : (514) 523-5998